



SOCIAL | BREST MÉTROPOLE

PORTRAIT DU PAYS DE BREST

#3 | Septembre 2017

OBSERVATOIRE | PORTRAIT DE TERRITOIRE



SOMMAIRE

POPULATION

- 1 Nombre d'habitant.e.s
- 2 Part des moins de 30 ans
- 3 Part des plus de 60 ans

HABITAT

- 4 Taille des ménages
- 5 Part des ménages d'une personne
- 6 Part de ménages monoparentaux
- 7 Nombre de logements
- 8 Part de logements vacants
- 9 Part de propriétaires
- 10 Part de ménages locataires HLM
- 11 Part des ménages de moins de 2 ans d'ancienneté d'emménagement

ACTIVITÉ/EMPLOI

- 12 Taux d'activité des 15-64 ans
- 13 Taux de chômage des 15-64 ans
- 14 Taux d'activité des 15-24 ans
- 15 Taux de chômage des 15-24 ans
- 16 Taux d'activité des 55-64 ans
- 17 Taux de chômage des 55-64 ans
- 18 Taux d'activité des femmes
- 19 Taux de chômage des femmes
- 20 Taux d'actif.ive.s occupé.e.s précaires
- 21 Part de cadres et professions intellectuelles supérieures
- 22 Part d'ouvrier.ère.s et employé.e.s

REVENUS

- 23 Revenu fiscal médian par unité de consommation
- 24 Taux de pauvreté

ÉDUCATION

- 25 Part des enfants de 2-5 ans scolarisés
- 26 Part des jeunes de 18-24 ans scolarisés
- 27 Part des plus de 15 ans sans diplôme
- 28 Part des plus de 15 ans avec un diplôme supérieur ou équivalent à Bac +2

DÉPLACEMENTS

- 29 Part des ménages sans équipement automobile
- 30 Part des ménages avec au moins deux véhicules
- 31 Part des actif.ive.s utilisant les transports en commun pour leurs déplacements domicile/travail
- 32 Part des actif.ive.s travaillant dans la commune de résidence

PAYS DE BREST





PAYS DE BREST

L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE BREST MÉTROPOLE

POPULATION

PAYS DE BREST

1

Nombre d'habitant.e.s

Avec 6 706 habitant.e.s de plus entre 2008 et 2013, le Pays de Brest a connu une croissance annuelle de 0,3 %. Elle reste inférieure à celle de la France ou celle de la Bretagne mais est équivalente à la croissance du Finistère.

Hors Brest métropole, toutes les intercommunalités gagnent en population.

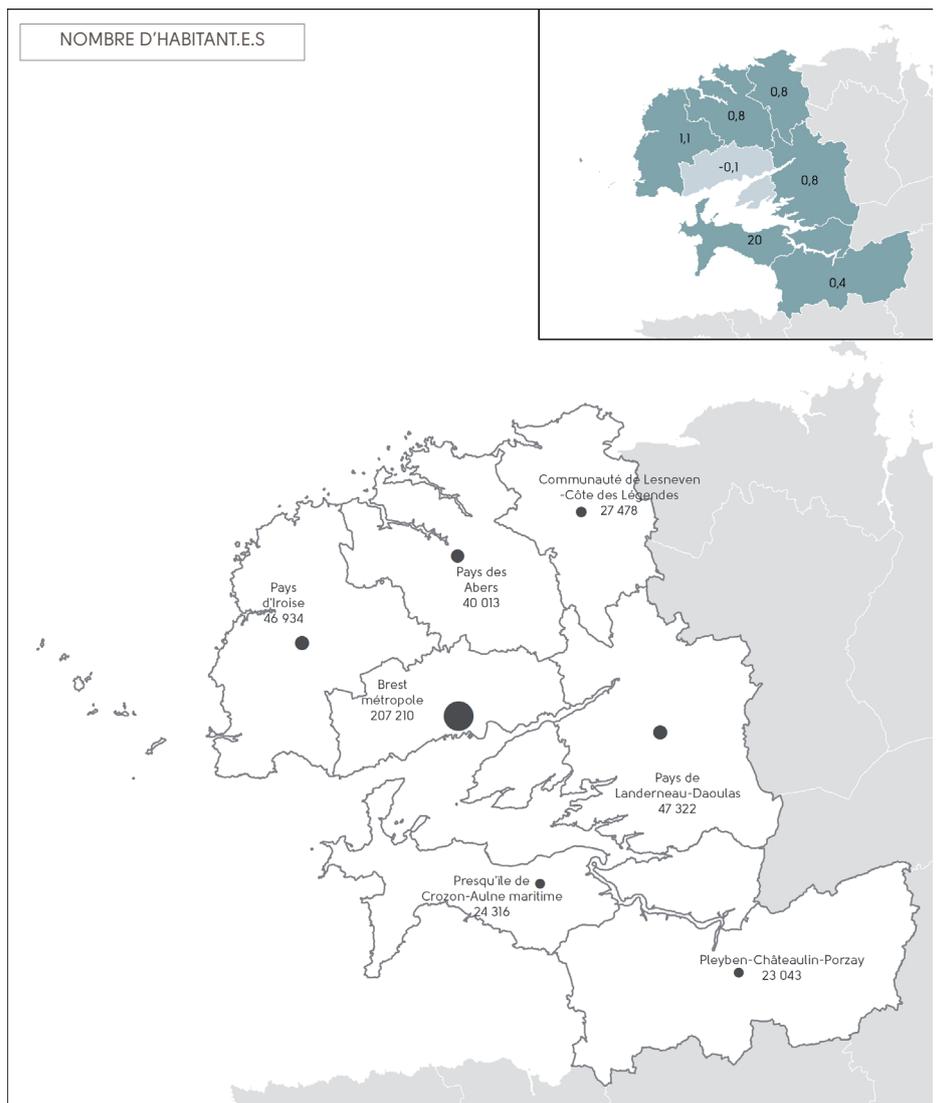
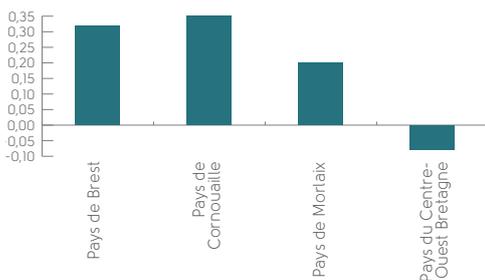
Au sein du département, ce sont les Pays de Cornouaille et de Brest qui tirent la croissance de population vers le haut. En effet, le Pays de Morlaix connaît une plus faible croissance démographique et le Pays Centre-Ouest Bretagne perd des habitant.e.s (soldes migratoire et naturel déficitaires).

Territoire	Nombre d'habitant.e.s 2013	Nombre d'habitant.e.s 2008	Variation en nombre	Variation annuelle moyenne
Pays de Brest 2017	416 316	409 610	6 706	0,3 %
Finistère	903 921	890 509	13 412	0,3 %
Bretagne	3 258 707	3 149 701	109 006	0,7 %
France métropolitaine	63 697 865	62 134 866	1 562 999	0,5 %



416 316
habitant.e.s en
2013

Évolution du nombre d'habitant.e.s



PAYS DE BREST

2

Part des moins de 30 ans

Le Pays de Brest compte une part de jeunes de moins de 30 ans supérieure aux autres Pays du département et supérieure à l'échelle nationale.

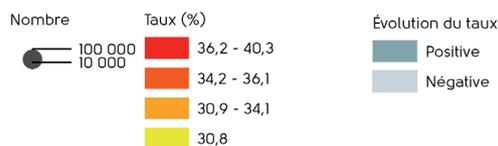
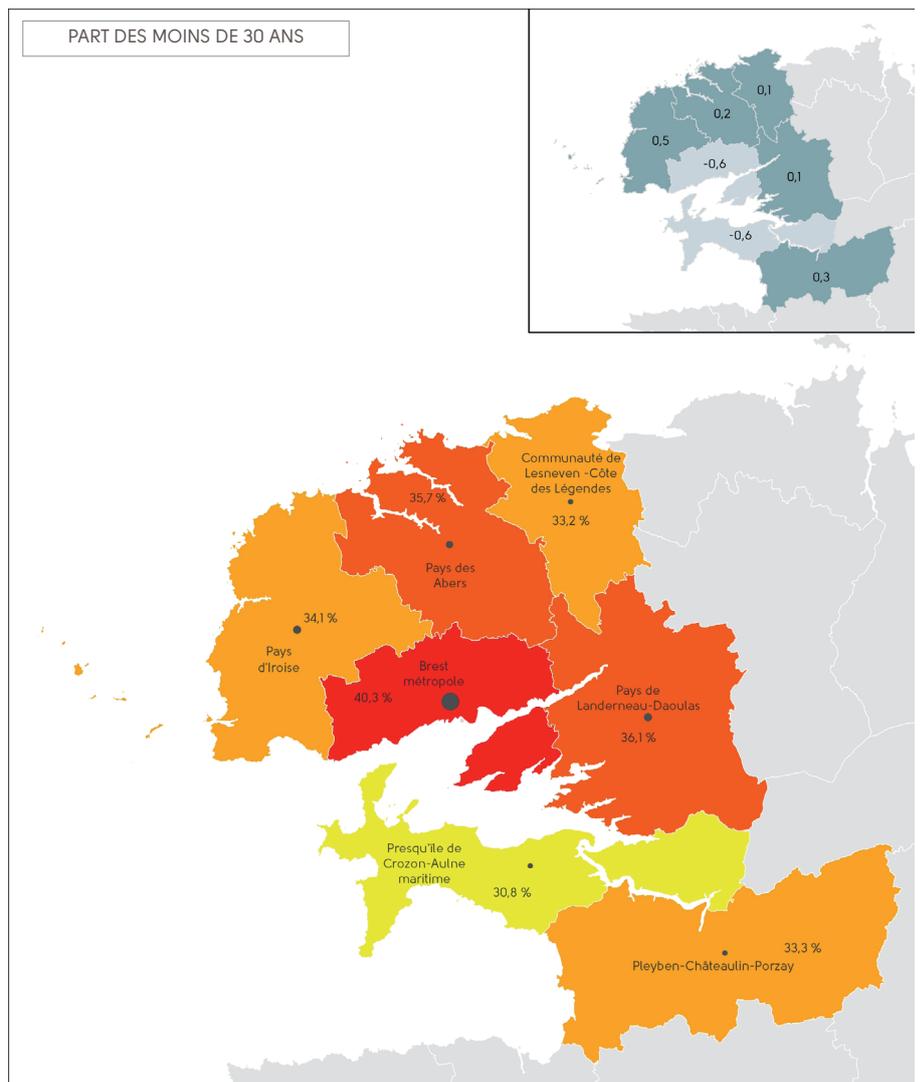
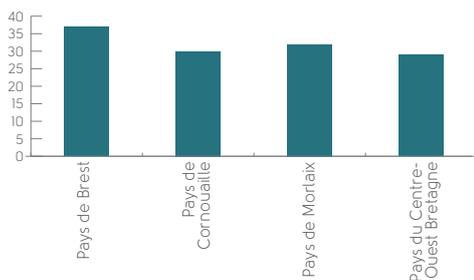
C'est à Brest métropole que la part de jeunes est la plus élevée avec 40,3 % de moins de 30 ans (effet de la présence de l'université et des grandes écoles notamment) et sur la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime qu'elle est la plus faible avec seulement 30,8 %.

Territoire	Nombre de moins de 30 ans en 2013	Taux de moins de 30 ans en 2013	Taux de moins de 30 ans en 2008	Évolution de la part des -30 ans dans la population
Pays de Brest 2017	155 096	37,3 %	38,3%	-1,1 pts
Finistère	305 083	33,8 %	34,7 %	-1,0 pts
Bretagne	1 140 095	35,0 %	35,8 %	-0,8 pts
France métropolitaine	23 138 545	36,3 %	37,1 %	-0,8 pts



37 %
de jeunes dans la population

Part des moins de 30 ans



PAYS DE BREST

3

Part des plus de 60 ans

Le vieillissement de la population s'observe dans le Pays de Brest comme partout en France avec une augmentation de plus de 2 points en cinq ans. Il est particulièrement visible avec des évolutions fortement positives sur la côte ouest et nord ainsi que dans le Pays de Landerneau-Daoulas.

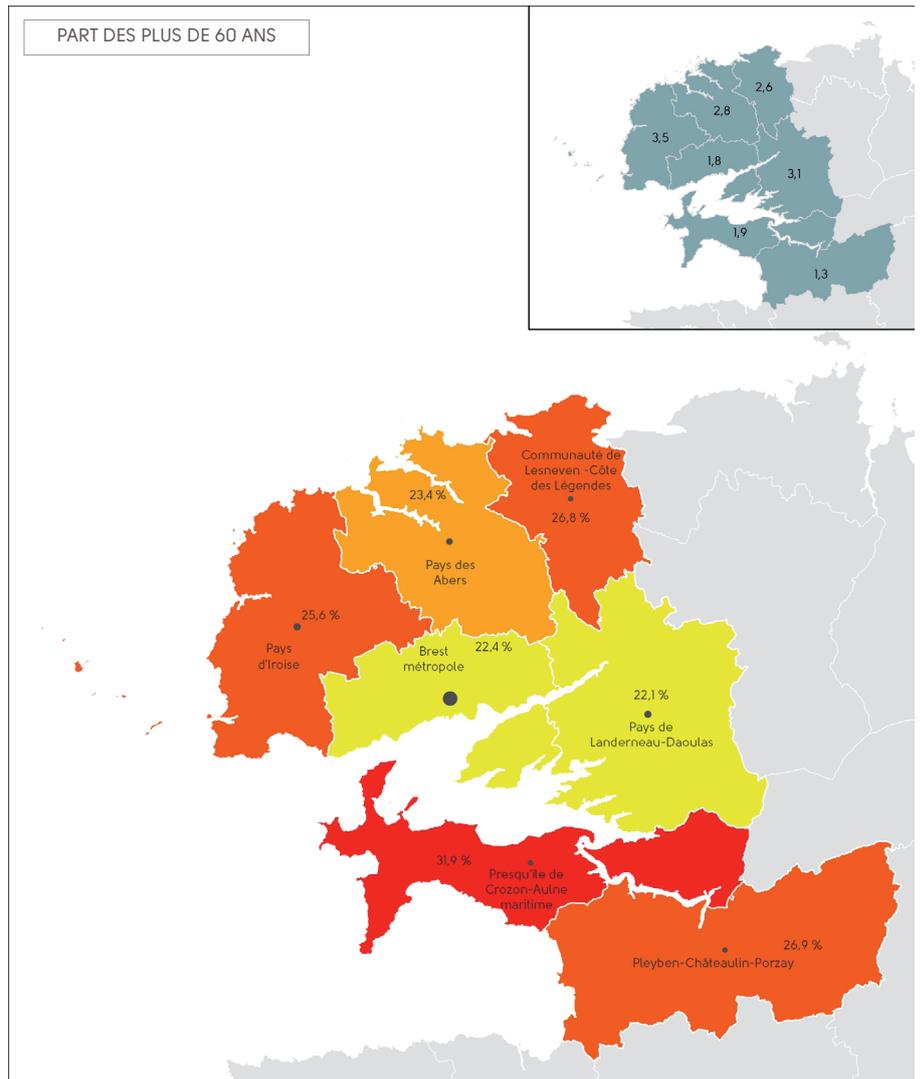
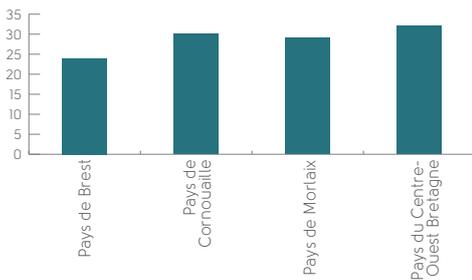
Le Pays de Brest est le Pays du Finistère qui a le plus faible taux de senior.e.s.

Territoire	Nombre de plus de 60 ans en 2013	Taux de plus de 60 ans en 2013	Taux de plus de 60 ans en 2008	Évolution de la part des plus de 60 ans dans la population
Pays de Brest 2017	99 498	23,9 %	21,6 %	2,3 pts
Finistère	246 450	27,3 %	24,8 %	2,4 pts
Bretagne	858 845	26,4 %	24,0 %	2,4 pts
France métropolitaine	15 429 278	24,2 %	22,1 %	2,1 pts



+2,3 pts
de plus de 60 ans

Part des plus de 60 ans



PAYS DE BREST

L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE BREST MÉTROPOLE

HABITAT

PAYS DE BREST

4

Taille des ménages

La taille des ménages du Pays de Brest se situe dans la moyenne départementale et régionale. Elle est légèrement en dessous de la moyenne nationale. L'augmentation du nombre de ménages, due à la décohabitation, et au veuvage principalement, est plus rapide que la croissance de population ce qui explique que la taille des ménages diminue.

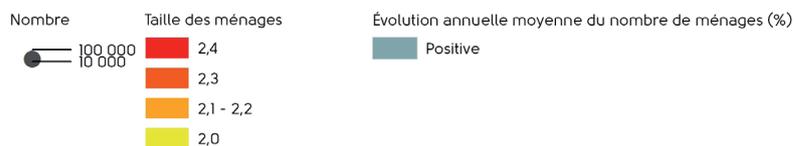
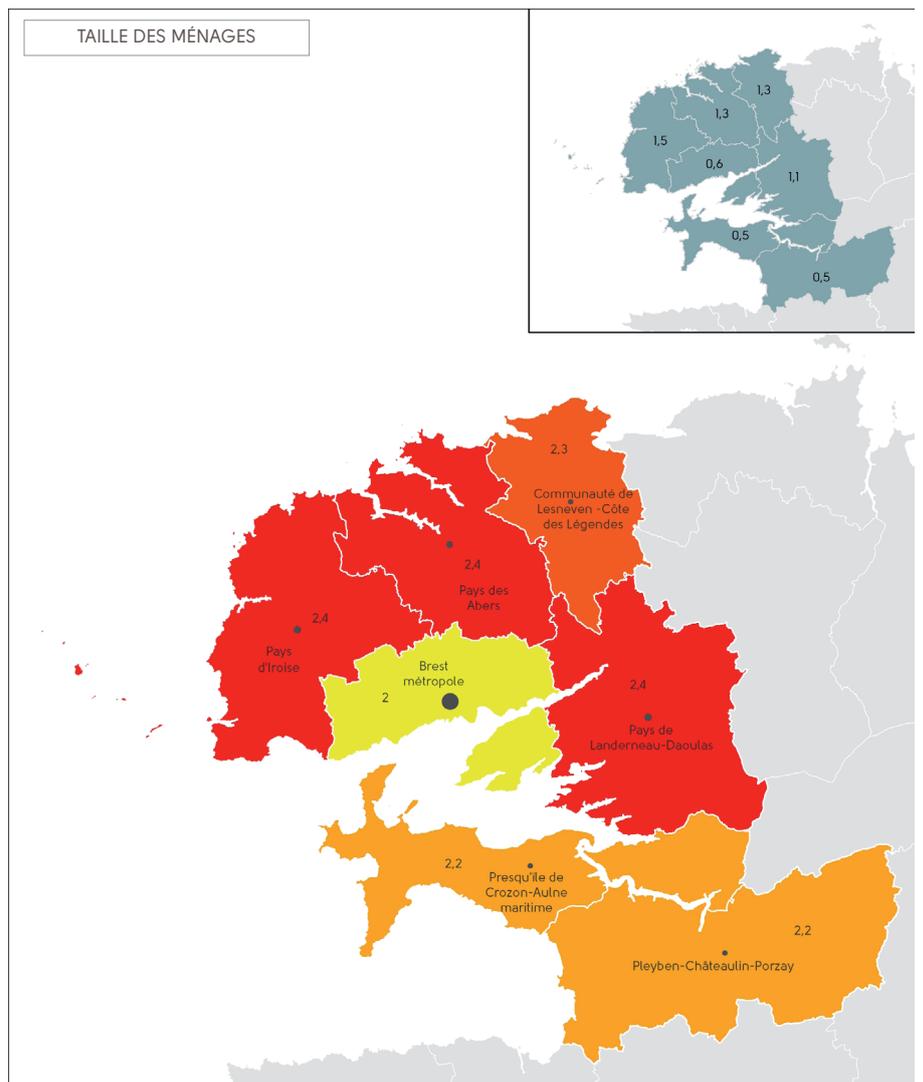
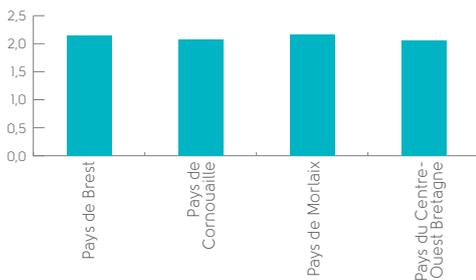
La taille des ménages du Pays Centre-Ouest Bretagne et du Pays de Cornouaille est inférieure à celle du Pays de Brest car la population est davantage vieillissante.

Territoire	Nombre de ménages 2008	Nombre de ménages 2013	Taille des ménages 2008	Taille des ménages 2013
Pays de Brest 2017	180 473	188 481	2,21	2,15
Finistère	398 640	414 670	2,18	2,12
Bretagne	1 382 839	1 463 334	2,22	2,17
France métropolitaine	26 614 970	27 806 631	2,28	2,24



2,21
personnes par ménage

Taille des ménages



PAYS DE BREST

5

Part des ménages d'une personne

39 % des ménages sont unipersonnels dans le Pays de Brest tout comme dans l'ensemble du Finistère. Ce taux est un peu supérieur à la moyenne nationale. C'est à Brest métropole que les ménages composés d'une seule personne sont les plus nombreux (45,5%). En effet, la commune de Brest compte beaucoup de petits logements, et de nombreux étudiant.e.s. Il s'agit d'une des particularités des grandes villes.

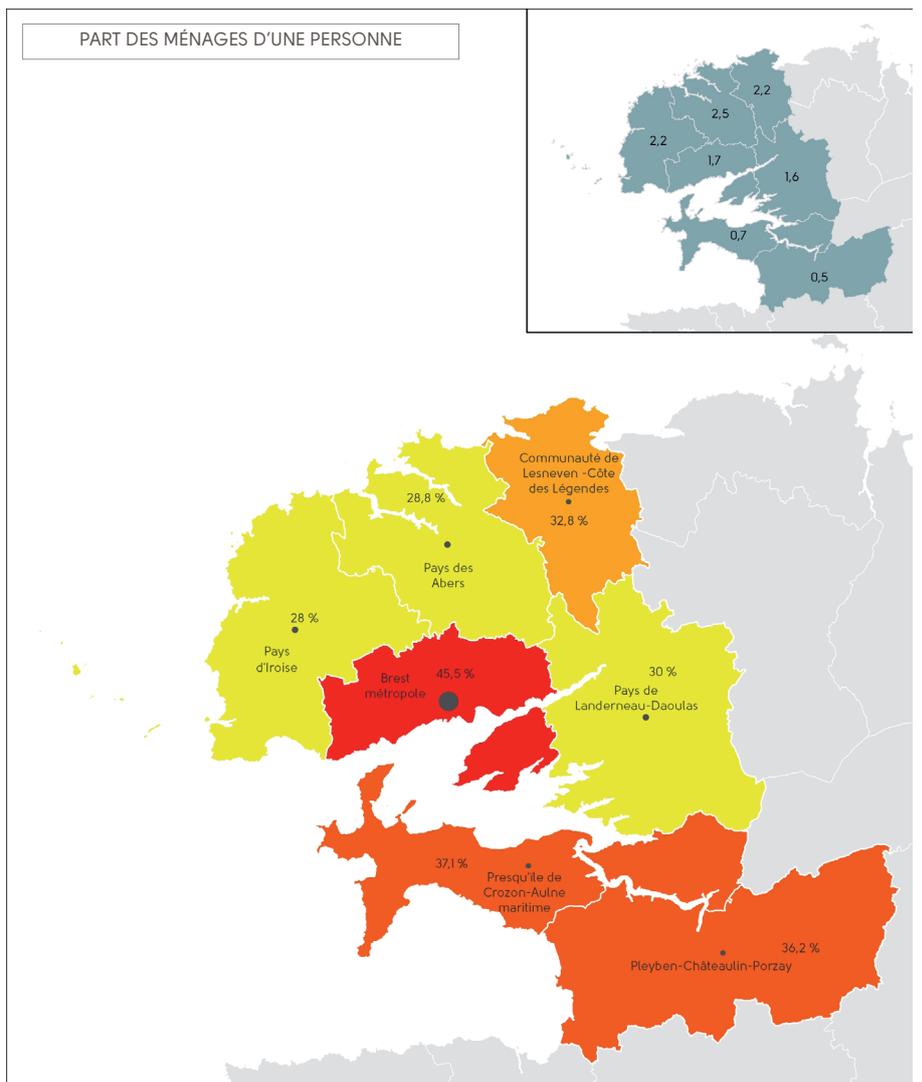
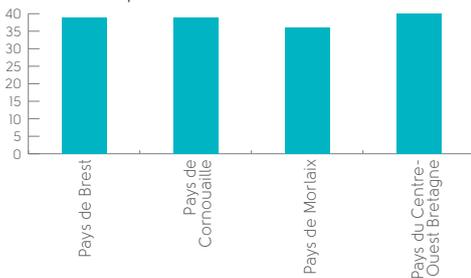
Partout, le taux de ménages unipersonnels augmente. Cela s'explique en partie par le vieillissement de la population qui crée de plus en plus de veuvage.

Territoire	Nombre de ménages d'une personne 2008	Nombre de ménages d'une personne 2013	Taux de ménages d'une personne 2013	Évolution annuelle moyenne du nombre de ménages d'une personne
Pays de Brest 2017	67 184	73 297	39 %	1,8 %
Finistère	147 088	159 689	39 %	1,7 %
Bretagne	484 719	536 291	37 %	2,0 %
France métropolitaine	8 914 131	9 677 824	35 %	1,7 %



39 %
de ménages
unipersonnels

Part des ménages d'une personne



PAYS DE BREST

6

Part des ménages monoparentaux

Avec 7,6 % de ménages monoparentaux, le taux du Pays de Brest est inférieur à l'échelle nationale mais un peu supérieur au département et à la région.

C'est à Brest métropole que la part est la plus élevée (8,2 %) et dans le Pays d'Iroise et dans la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime qu'elle est la plus basse (respectivement 6,4 % et 6,6 %).

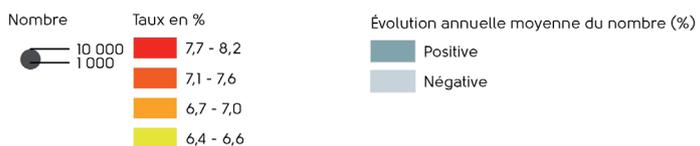
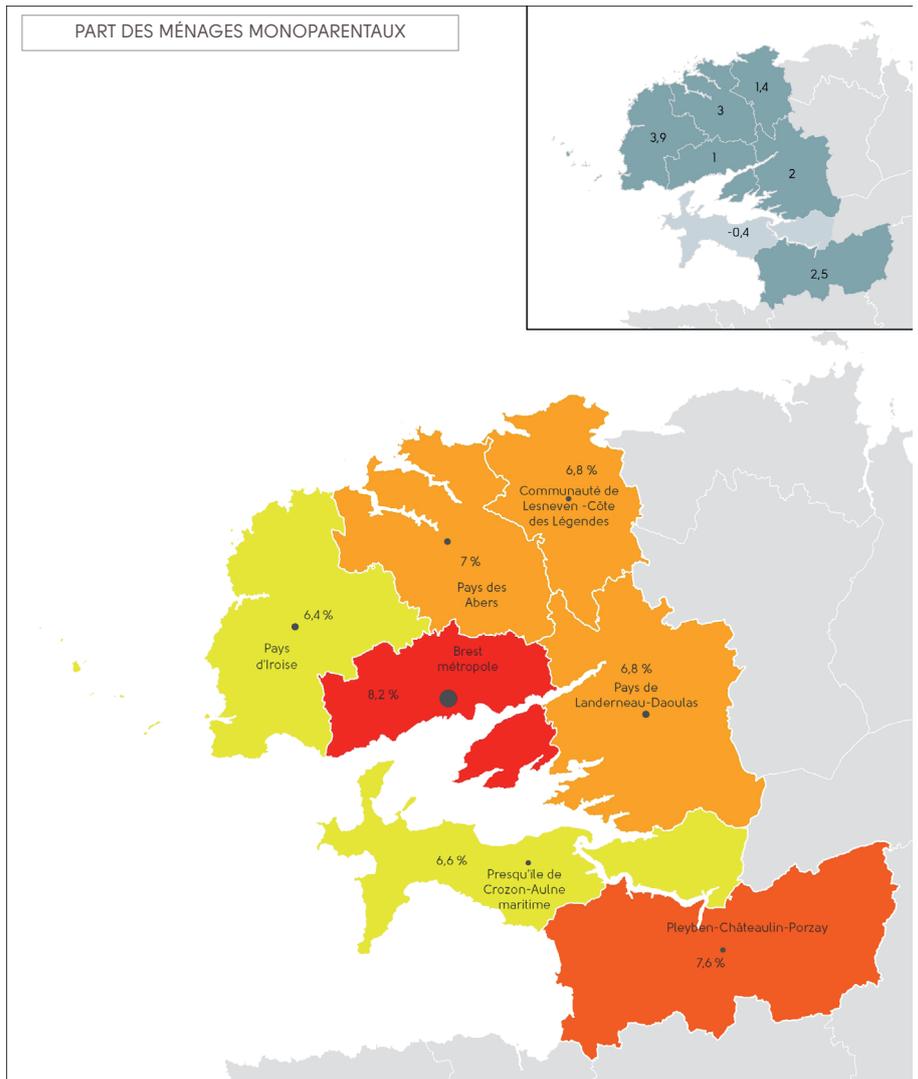
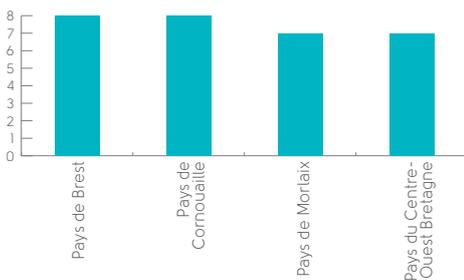
Comme à toutes les échelles d'analyse, la part de ménages monoparentaux augmente.

Territoire	Nombre de ménages monoparentaux 2008	Nombre de ménages monoparentaux 2013	Taux de ménages monoparentaux 2013	Évolution annuelle moyenne du nombre de ménages monoparentaux
Pays de Brest 2017	13 142	14 245	7,6 %	1,6 %
Finistère	29 126	31 131	7,5 %	1,3 %
Bretagne	95 077	105 512	7,2 %	2,1 %
France métropolitaine	2 261 431	2 485 484	8,9 %	1,9 %



8 %
de ménages monoparentaux

Part des ménages monoparentaux



PAYS DE BREST

7

Nombre de logements

Avec 1,1 % de croissance annuelle de logements, le Pays de Brest se situe dans la moyenne nationale et finistérienne. En cinq ans, le Pays compte 12 535 logements supplémentaires. C'est à Brest métropole et à Pleyben-Châteaulin-Parzay que cette augmentation a été la moins forte (inférieure à 1%).

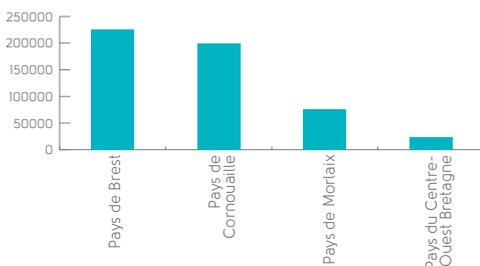
Le Pays de Brest reste le Pays qui compte le plus de logements dans le Finistère.

Territoire	Nombre de logements 2008	Nombre de logements 2013	Évolution du nombre de logements
Pays de Brest 2017	212 404	224 839	1,1 %
Finistère	497 535	524 264	1,1 %
Bretagne	1 721 184	1 838 430	1,3 %
France métropolitaine	31 818 884	33 574 742	1,1 %

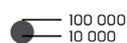


224 839
logements

Nombre de logements



Nombre



Évolution annuelle moyenne du nombre (%)



PAYS DE BREST

8

Part de logements vacants

La part de logement vacants est bien inférieure dans le Pays de Brest que dans les autres territoires de comparaison. De même, son évolution, bien que positive, reste moins rapide.

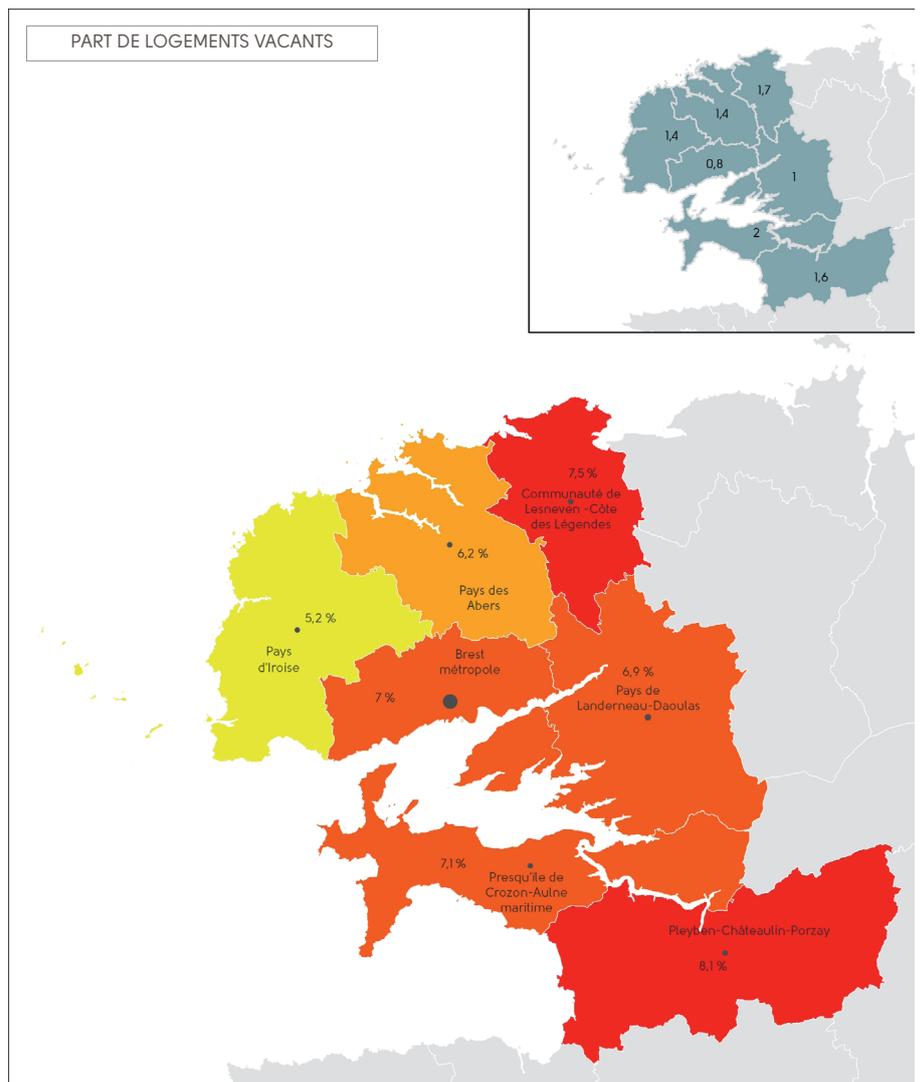
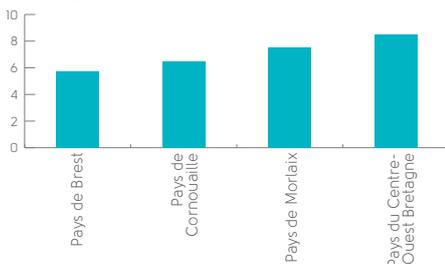
C'est dans l'intercommunalité de Pleyben-Châteaulin-Porzay qu'elle est la plus haute (8,1 %) et qu'elle augmente le plus rapidement (+18,8 %).

Territoire	Nombre de logements vacants 2008	Nombre de logements vacants 2013	Taux de logements vacants 2008	Taux de logements vacants 2013	Évolution du taux de logements vacants
Pays de Brest 2017	12 168	15 382	5,7 %	6,8 %	1,1 Pts
Finistère	31 753	41 217	6,4 %	7,9 %	1,5 Pts
Bretagne	106 298	136 742	6,2 %	7,4 %	1,3 Pts
France métropolitaine	2 104 409	2 570 379	6,6 %	7,7 %	1,1 Pts



7 %
de logements vacants

Part de logements vacants



PAYS DE BREST

9

Part de ménages propriétaires

La part de ménages propriétaires de leur résidence principale est inférieure aux autres territoires de comparaison, hormis à l'échelle nationale. Cependant leur nombre augmente.

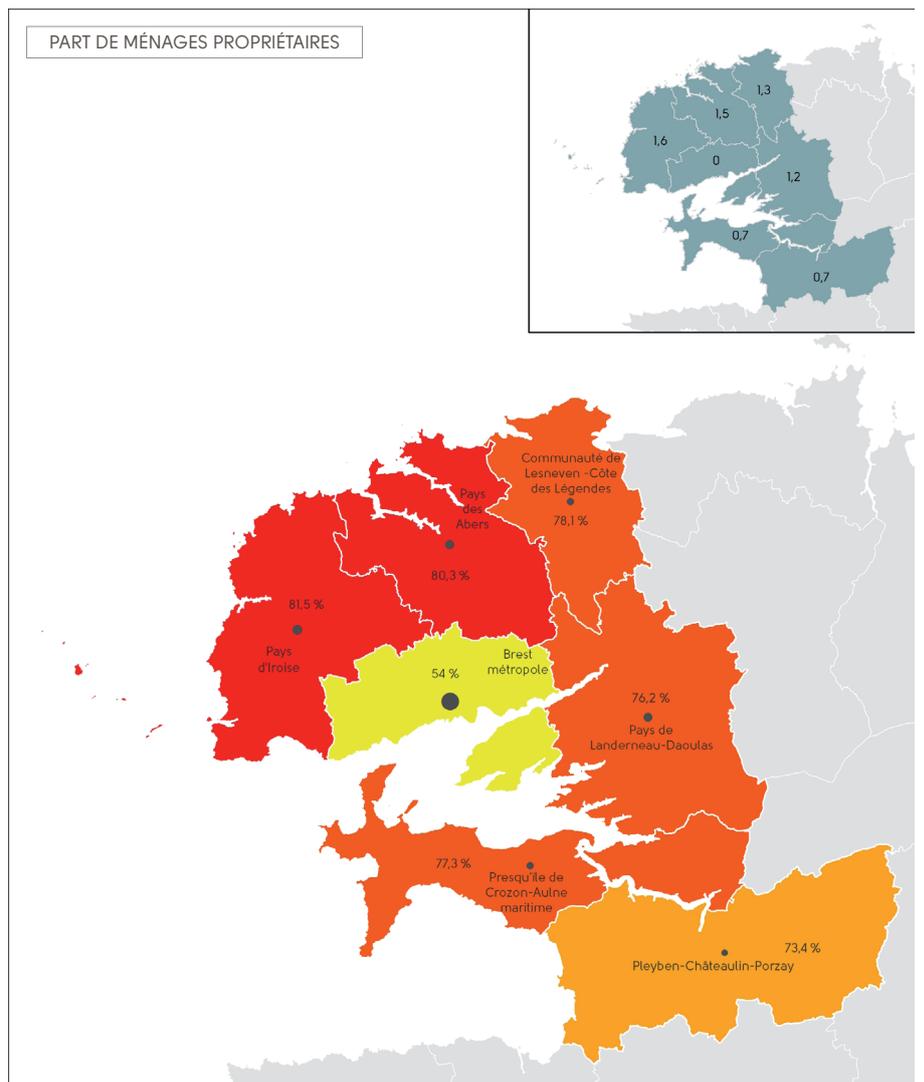
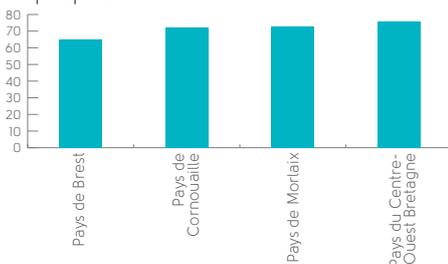
C'est à Brest métropole que ce taux est le plus bas (un ménage sur deux) car la ville-centre compte beaucoup de logements locatifs. Le nombre de ménages propriétaires reste stable.

Territoire	Nombre de ménages propriétaires 2008	Nombre de ménages propriétaires 2013	Taux de ménages propriétaires 2013	Évolution du nbre de ménages propriétaires (variation annuelle moy)
Pays de Brest 2017	118 799	123 022	65 %	0,7 %
Finistère	277 313	287 717	69 %	0,7 %
Bretagne	919 394	970 722	66 %	1,1 %
France métropolitaine	15 326 488	16 069 846	58 %	1,0 %



65 %
de ménages
propriétaires

Part de ménages propriétaires



PAYS DE BREST

10

Part de ménages locataires HLM

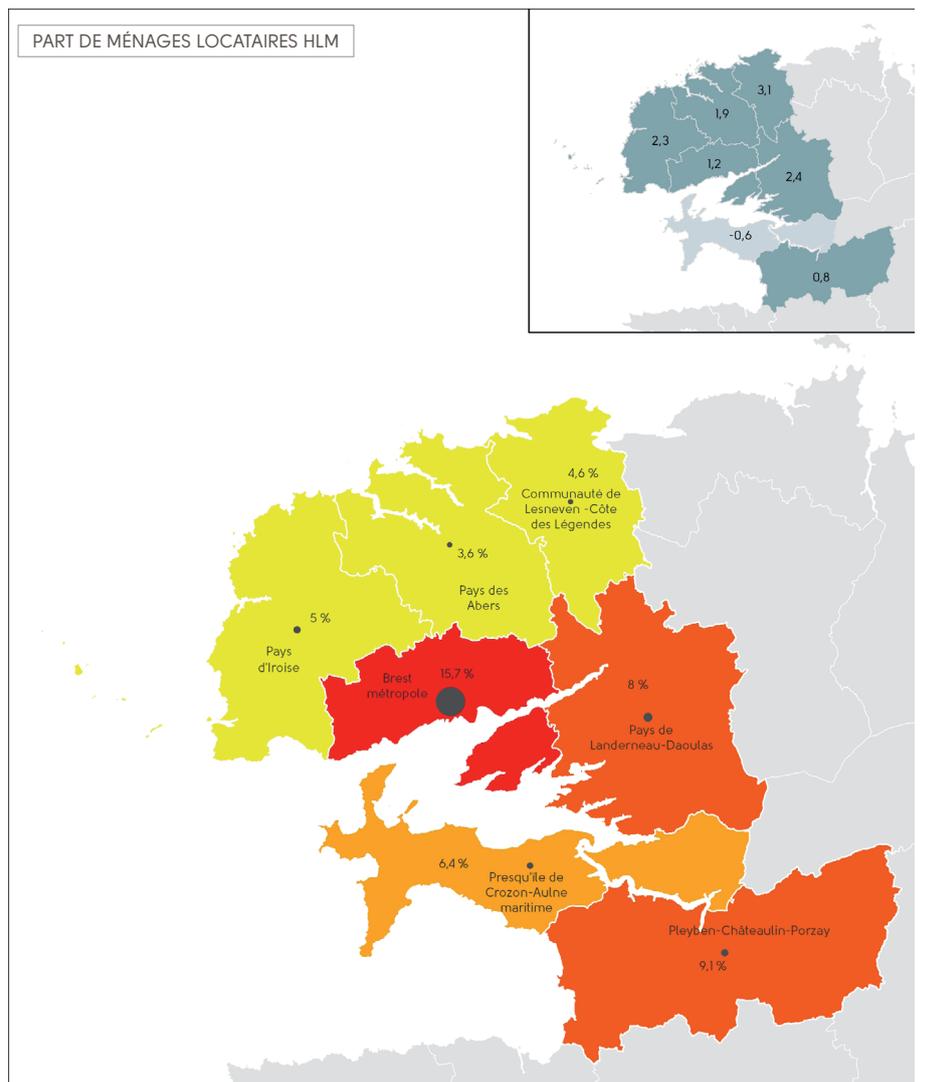
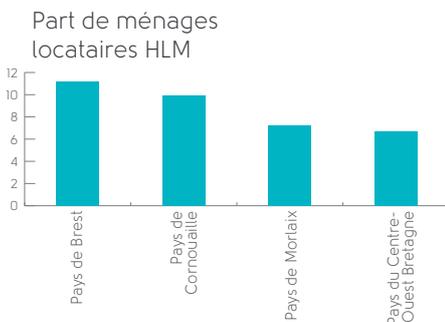
Le Pays de Brest compte une part de locataires du parc social légèrement supérieure à la Bretagne mais inférieure à la France. C'est le Pays du Finistère qui a la part la plus élevée. Brest métropole tire ce taux vers le haut avec 15,7 % de ménages locataires du parc public tandis que sur la côte nord ce taux ne dépasse pas les 5 %.

Comme partout, le nombre de logements du parc social augmente, et ce, plus fortement dans le Pays de Brest qu'ailleurs.

Territoire	Nombre de ménages locataires HLM 2008	Nombre de ménages locataires HLM 2013	Taux de ménages locataires HLM 2013	Évolution du nbre de ménages locataires HLM (variation annuelle moy)
Pays de Brest 2017	19 678	21 068	11 %	1,4 %
Finistère	38 400	41 358	10 %	1,5 %
Bretagne	140 062	148 011	10 %	1,1 %
France métropolitaine	3 900 516	4 064 988	15 %	0,8 %



11 %
de ménages
locataires HLM



PAYS DE BREST

11

Part des ménages de moins de 2 ans d'ancienneté d'emménagement

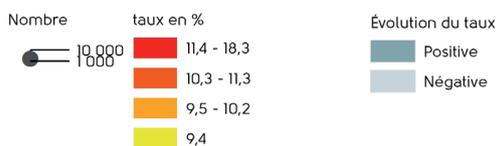
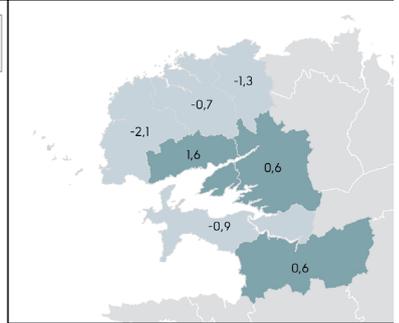
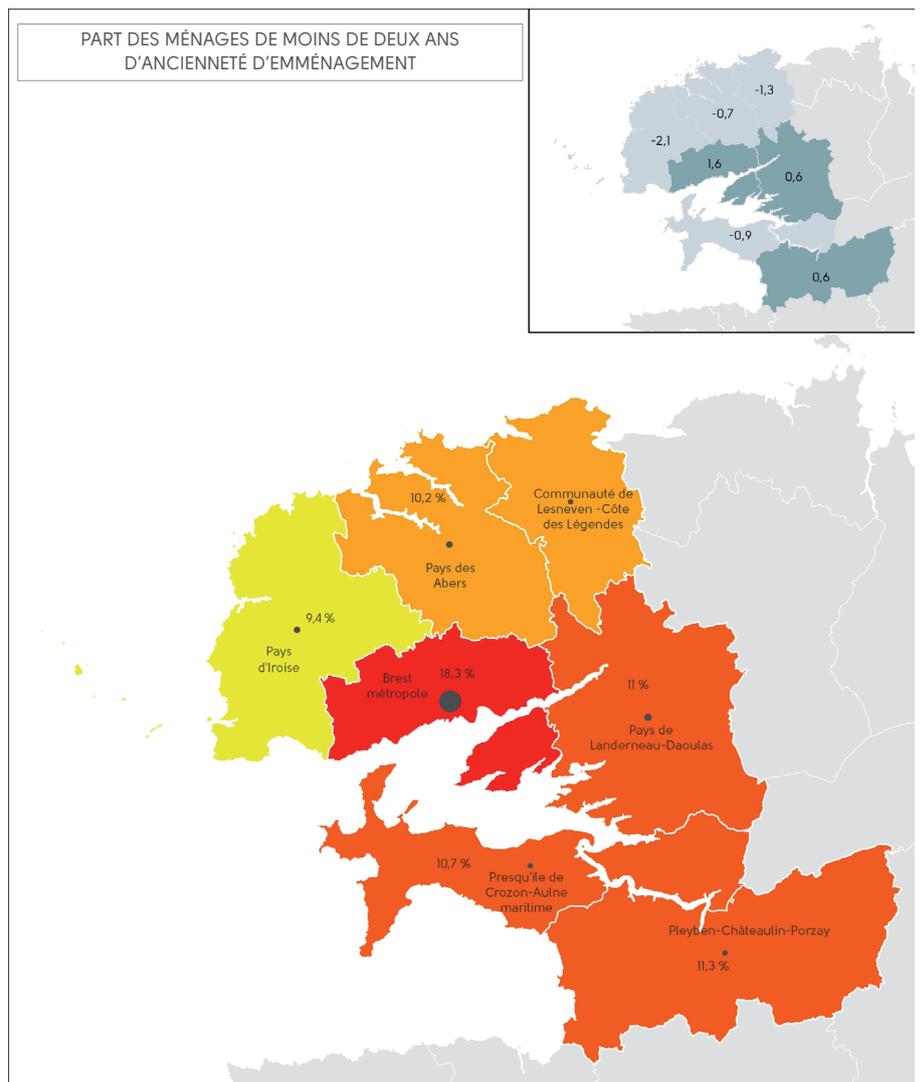
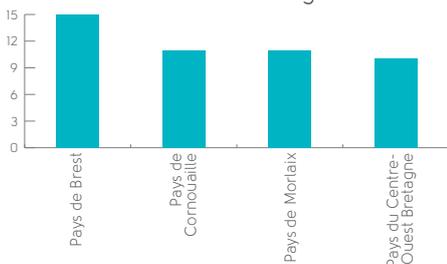
La part de ménages qui vivent dans leur logement depuis moins de deux ans est légèrement supérieure dans le Pays de Brest que dans les territoires de comparaison. Ce taux est très stable avec 14,6 % d'emménagés récents. On observe le plus fort taux à Brest métropole : le nombre important de logements en location et la présence d'étudiant.e.s l'explique en grande partie.

Territoire	Nombre de ménages de moins de 2 ans d'ancienneté 2013	Part de ménages de moins de 2 ans d'ancienneté 2013	Part de ménages de moins de 2 ans d'ancienneté 2008	Évol. de la part de ménages de moins de 2 ans d'ancienneté d'emménagement
Pays de Brest 2017	27 599	14,6 %	14,6 %	0,0 pts
Finistère	53 063	12,8 %	13,1 %	-0,4 pts
Bretagne	200 483	13,7 %	14,1 %	-0,1 pts
France métropolitaine	3 634 175	13,1 %	13,2 %	-0,1 pts



15 %
d'emménagés récents

Part des ménages de moins de 2 ans d'ancienneté d'emménagement



PAYS DE BREST

L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE BREST MÉTROPOLE

ACTIVITÉ - EMPLOI

PAYS DE BREST

12

Taux d'activité des 15-64 ans

Le taux d'activité des 15-64 ans du Pays de Brest est inférieur de 2 % au taux national. Il est particulièrement bas à Brest métropole. Cela s'explique en partie par la population ayant bénéficié des départs en retraite anticipés dans le cadre des plans amiante notamment.

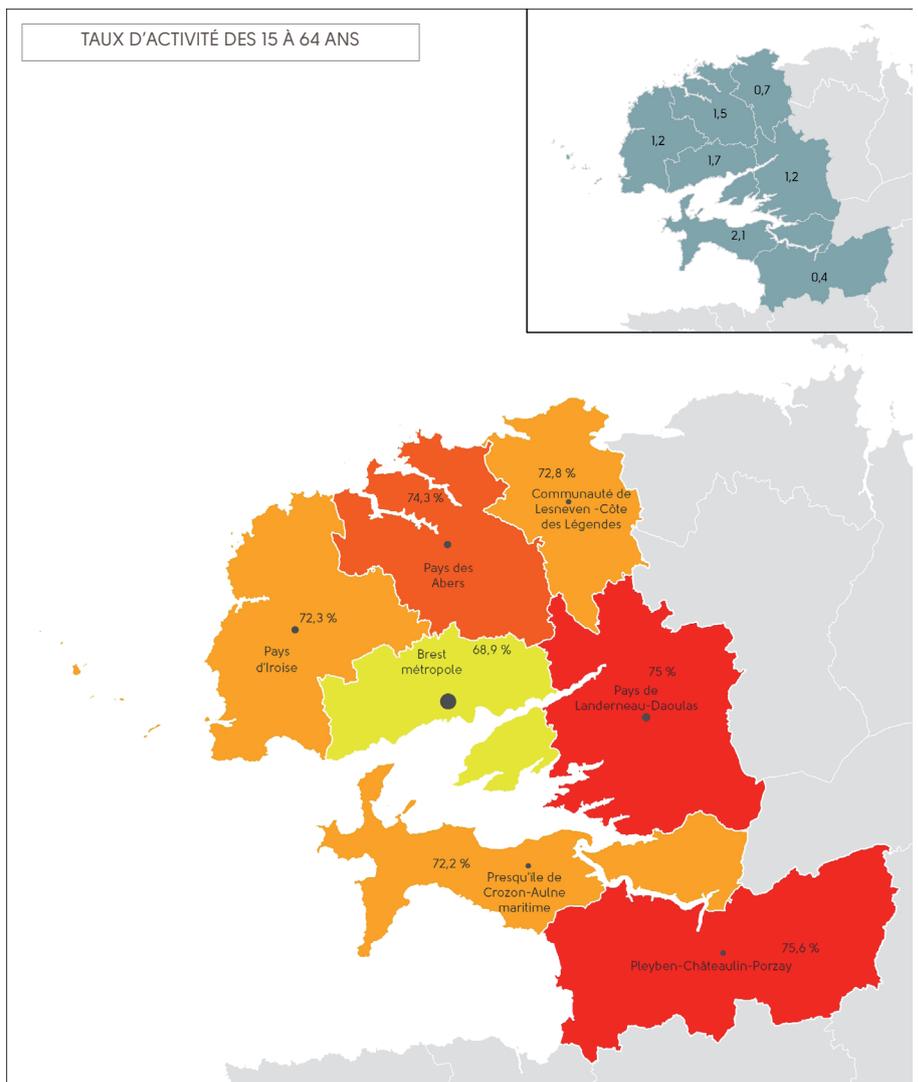
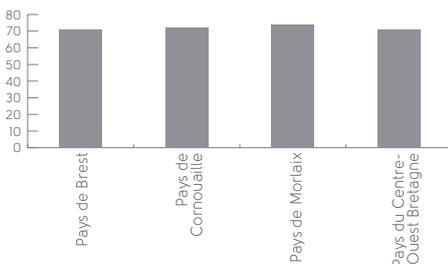
Entre 2008 et 2013, le taux d'activité est en hausse partout dû au report de l'âge légal de départ en retraite.

Territoire	Nb actif.ive.s 15-64 ans 2013	Taux d'activité 15-64 ans 2013	Taux d'activité 15-64 ans 2008	Évolution du taux d'activité 15-64 ans
Pays de Brest 2017	190 352	71,2 %	69,7 %	1,5 pts
Finistère	404 781	71,9 %	70,5 %	1,4 pts
Bretagne	1 470 597	72,5 %	71,2 %	1,3 pts
France métropolitaine	29 762 338	73,3 %	71,7 %	1,6 pts



71 %
d'actif.ive.s

Taux d'activité des 15-64 ans



PAYS DE BREST

13

Taux de chômage des 15-64 ans

En 2013, le taux de chômage dans le Pays de Brest est inférieur de 1,2 % à la moyenne nationale. L'évolution est identique avec un gain de 2 points entre 2008 et 2013.

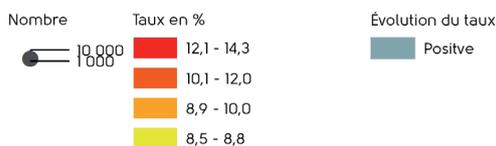
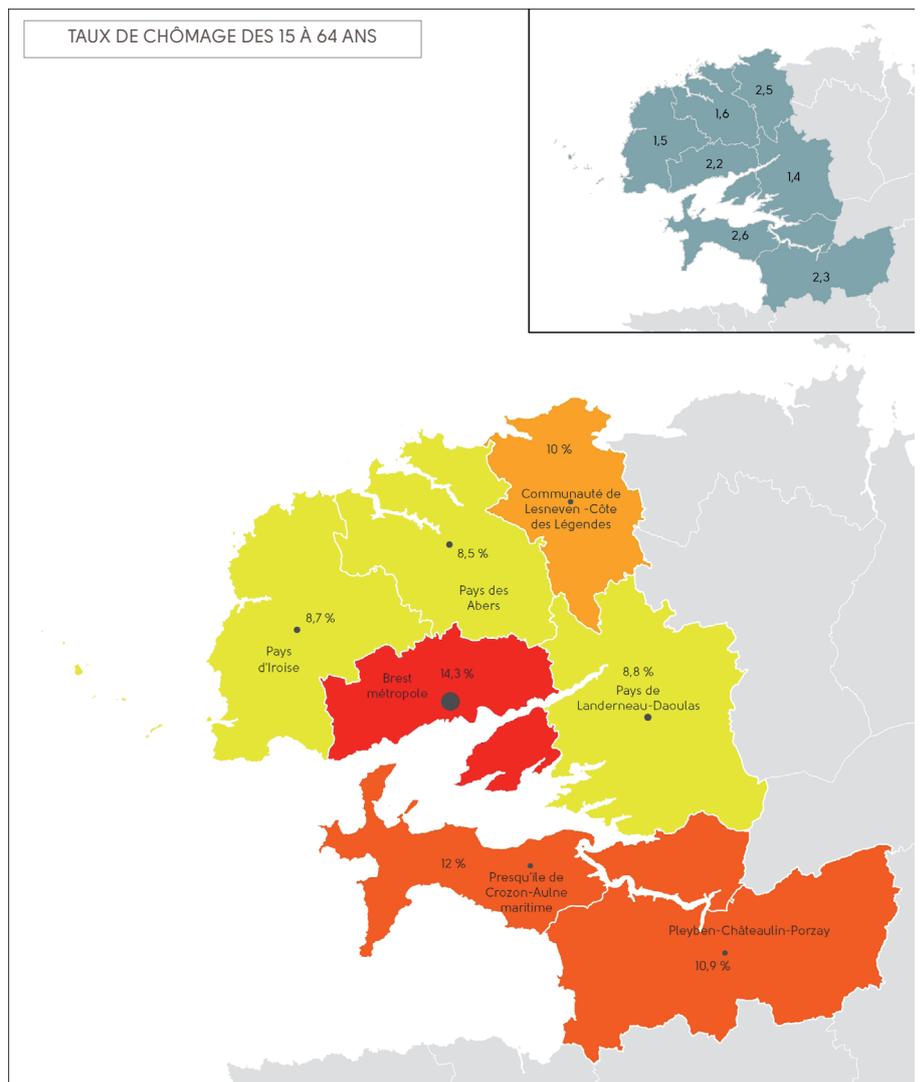
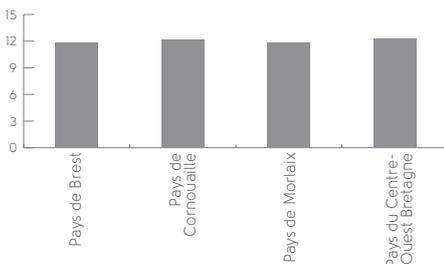
Par sa fonction d'accueil des populations précaires, c'est dans la ville de Brest et donc à Brest métropole que le taux de chômage est le plus élevé avec 14,3 % de demandeurs d'emploi. Dans toutes les autres intercommunalités, il est inférieur à la moyenne bretonne.

Territoire	Nb chômeurs 15-64 ans 2013	Taux de chômage 15-64 ans 2013	Taux de chômage 15-64 ans 2008	Évolution du taux de chômage 15-64 ans
Pays de Brest 2017	22 588	11,9 %	9,9 %	2,0 pts
Finistère	48 552	12,0 %	9,9 %	2,1 pts
Bretagne	165 926	11,3 %	9,1 %	2,1 pts
France métropolitaine	3 893 864	13,1 %	11,1 %	2,0 pts



+2 pts
l'évolution du
taux de chômage

Taux de chômage des 15-64 ans



PAYS DE BREST

14

Taux d'activité des 15-24 ans

Le taux d'activité des jeunes est inférieur de 3,6 % à la moyenne nationale. C'est dans la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime qu'il est le plus élevé (53,4 %) et dans le Pays d'Irroise qu'il est le plus faible (36,6 %).

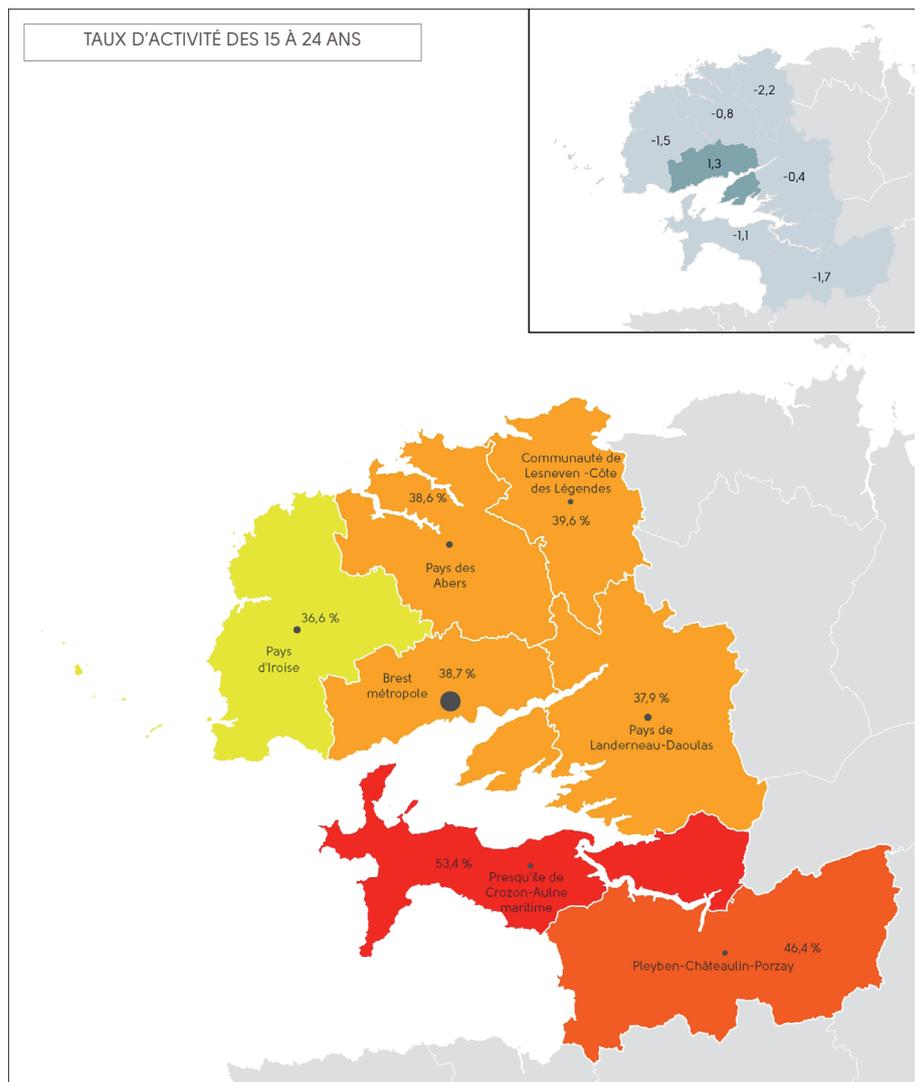
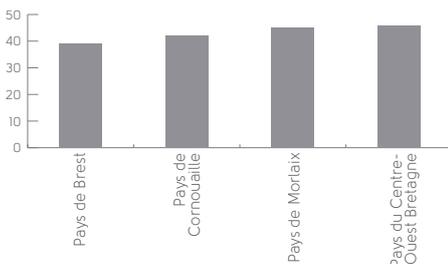
En raison de l'allongement de la durée des études, la tendance générale est à la baisse du taux d'activité des jeunes, sauf à Brest métropole où il augmente fortement (+1,3 point).

Territoire	Nb actif.ive.s 15-24 ans 2013	Taux d'activité 15-24 ans 2013	Taux d'activité 15-24 ans 2008	Évolution du taux d'activité 15-24 ans
Pays de Brest 2017	21 463	39,4 %	39,1 %	0,4 pts
Finistère	41 389	41,2 %	40,8 %	0,4 pts
Bretagne	156 474	41,7 %	42,0 %	-0,3 pts
France métropolitaine	3 278 839	43,0 %	43,2 %	-0,2 pts



39 %
de jeunes actif.ive.s

Taux d'activité des 15-24 ans



PAYS DE BREST

15

Taux de chômage des 15-24 ans

Le taux de chômage des jeunes est plus faible dans le Pays de Brest que dans l'ensemble du Finistère ou qu'en France métropolitaine. Cependant, comme partout il a fortement augmenté avec la crise : +5,6 points.

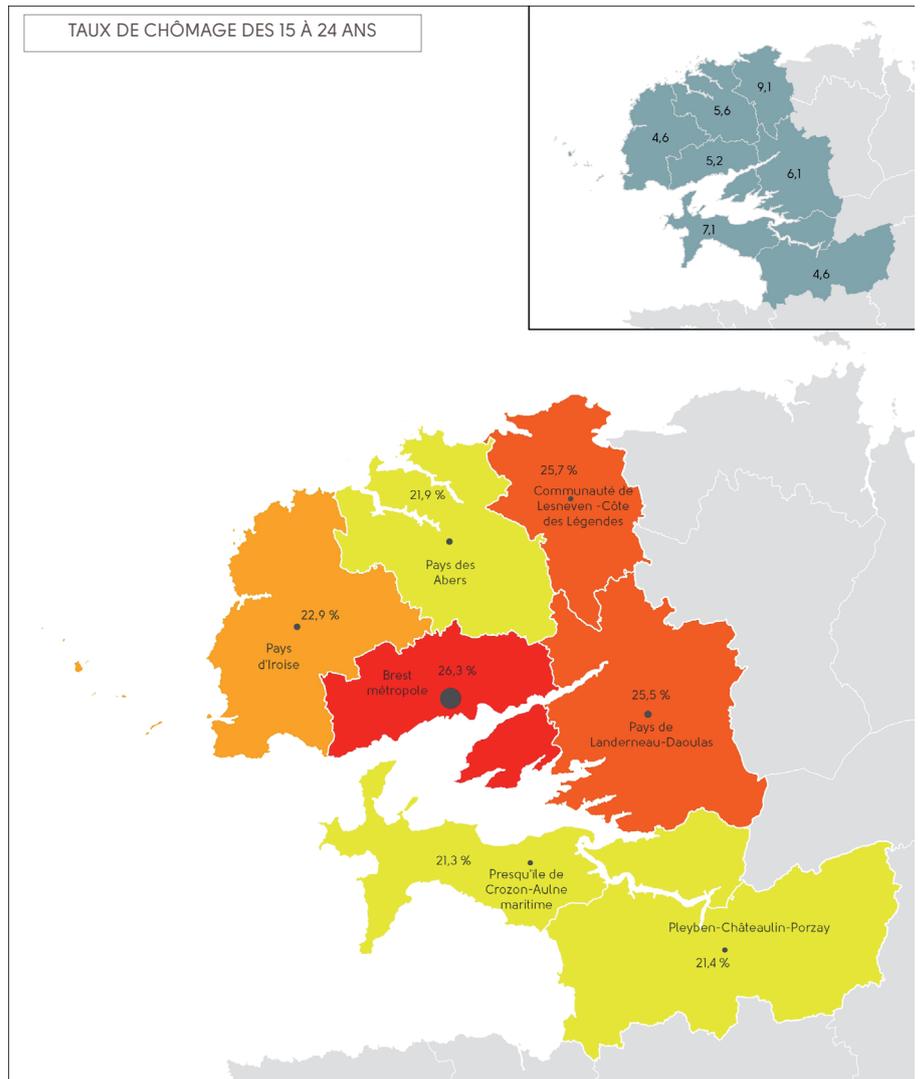
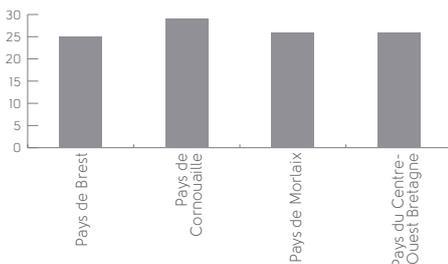
Il est plus élevé à Brest métropole puisque la commune de Brest accueille davantage de population défavorisée.

Territoire	Nb chômeurs 15-24 ans 2013	Taux de chômage 15-24 ans 2013	Taux de chômage 15-24 ans 2008	Évolution du taux de chômage 15-24 ans
Pays de Brest 2017	5 396	25,1 %	19,6 %	5,6 pts
Finistère	10 967	26,5 %	20,5 %	6,0 pts
Bretagne	39 026	24,9 %	19,1 %	5,9 pts
France métropolitaine	927 827	28,2 %	22,6 %	5,6 pts



+5,6 pts
L'évolution du taux de chômage des jeunes

Taux de chômage des 15-24 ans



PAYS DE BREST

16

Taux d'activité des 55-64 ans

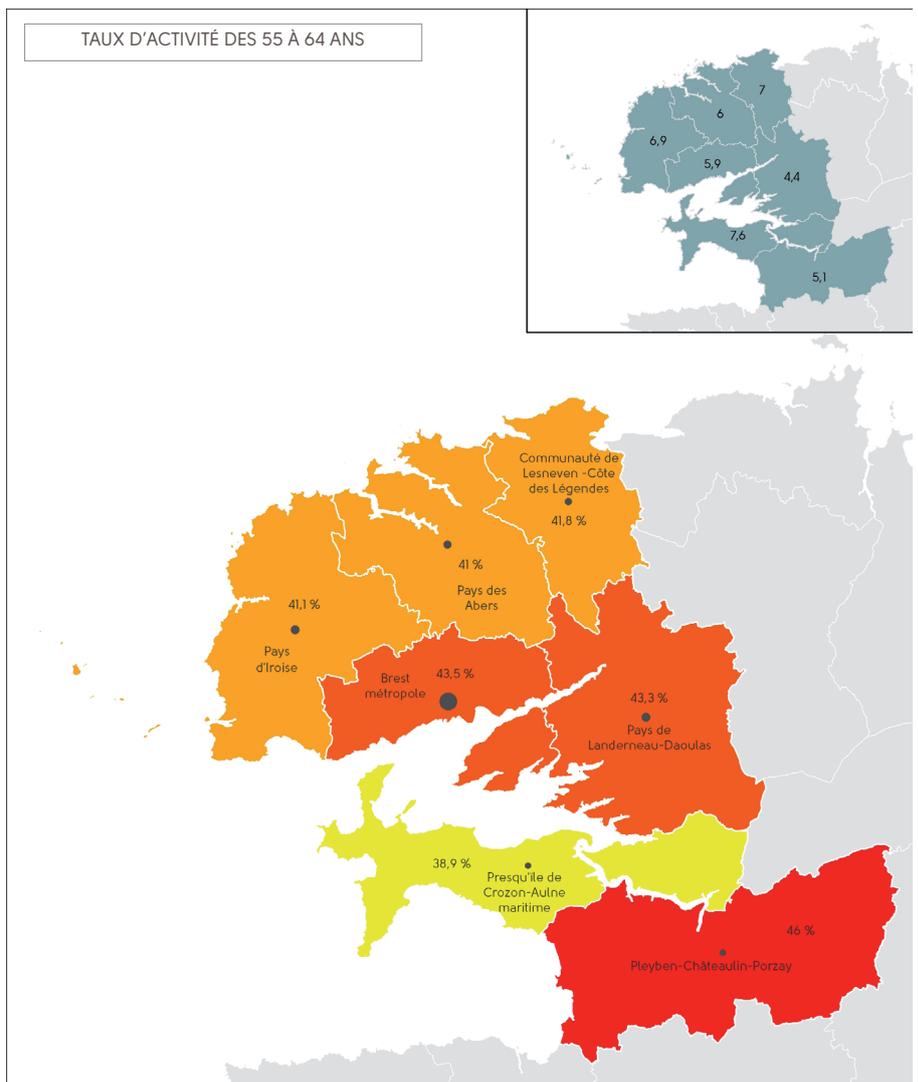
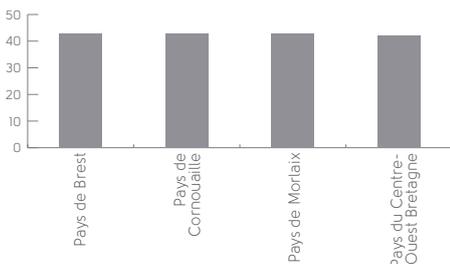
Le taux d'activité des senior.e.s du Pays de Brest est bien inférieur à la moyenne nationale. Les départs en retraite anticipés dus au plan amiante ainsi que les jeunes retraités de la Marine expliquent en grande partie ce phénomène.

Territoire	Nb actif.ive.s 55-64 ans 2013	Taux d'activité 55-64 ans 2013	Taux d'activité 55-64 ans 2008	Évolution du taux d'activité 55-64 ans
Pays de Brest 2017	22 496	42,7 %	36,7 %	6,0 pts
Finistère	53 413	43,0 %	36,4 %	6,6 pts
Bretagne	188 203	43,6 %	36,8 %	6,8 pts
France métropolitaine	3 929 317	48,5 %	41,5 %	7,0 pts



43 %
de senior.e.s actif.ive.s

Taux d'activité des 55-64 ans



PAYS DE BREST

17

Taux de chômage des 55-64 ans

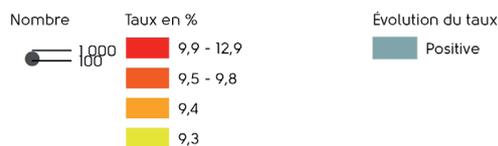
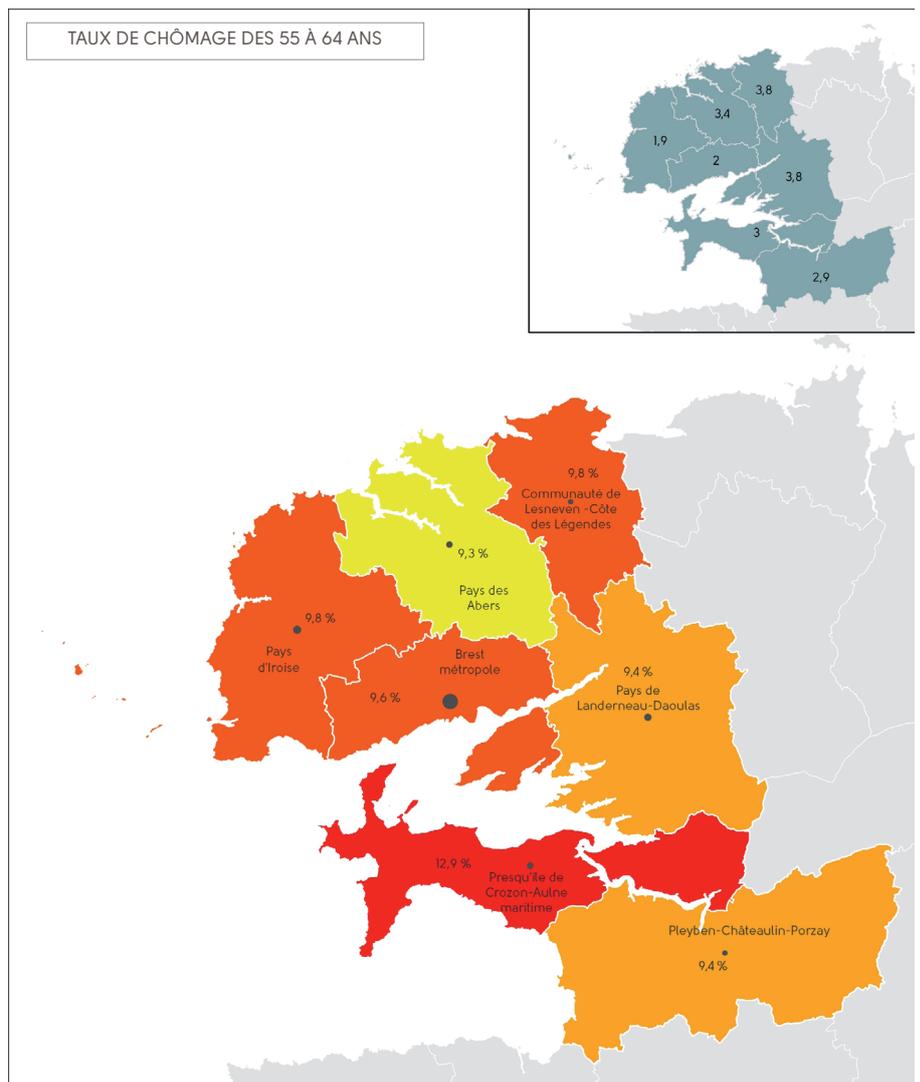
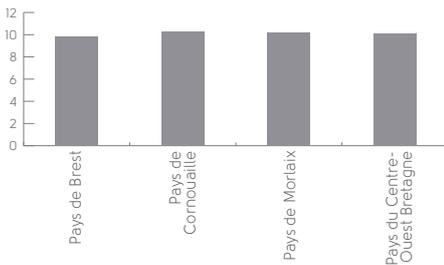
Le taux de chômage des senior.e.s du Pays Le taux de chômage des senior.e.s du Pays de Brest est légèrement inférieur à celui du Finistère ou de la France métropolitaine : 9,8 %. Cependant, il connaît une augmentation plus rapide.

Territoire	Nb chômeurs 55-64 ans 2013	Taux de chômage 55-64 ans 2013	Taux de chômage 55-64 ans 2008	Évolution du taux de chômage 55-64 ans
Pays de Brest 2017	2 197	9,8 %	7,2 %	2,6 pts
Finistère	5 364	10,0 %	7,7 %	2,3 pts
Bretagne	17 185	9,1 %	6,9 %	2,3 pts
France métropolitaine	395 506	10,1 %	8,3 %	1,8 pts



+2,6 pts
l'évolution du
taux de chômage
des senior.e.s

Taux de chômage des 55-64 ans



PAYS DE BREST

18

Taux d'activité des femmes

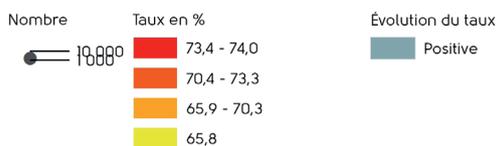
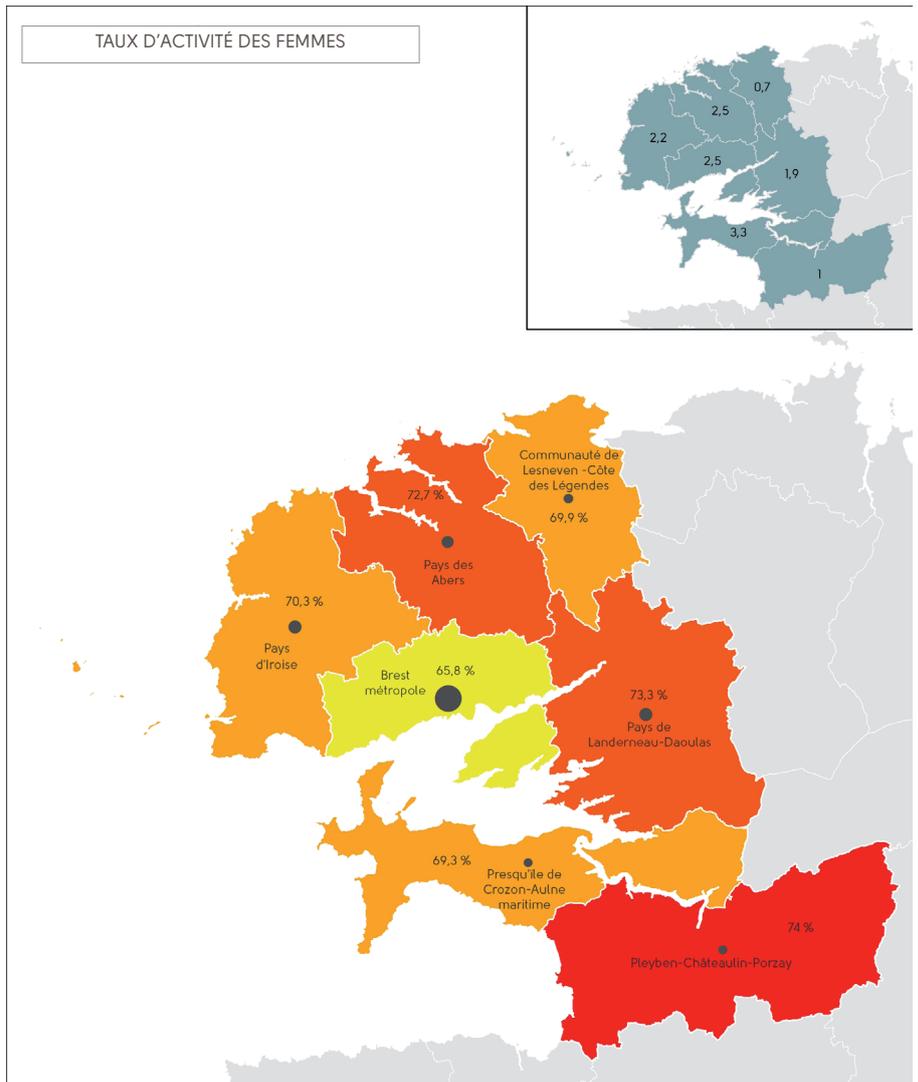
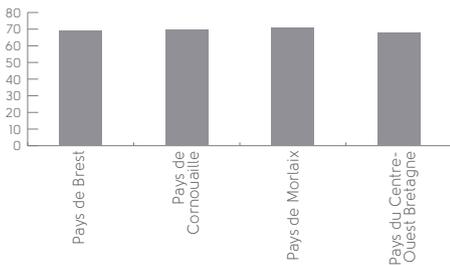
Avec seulement 68,6 % de femmes actives, le Pays de Brest est en deçà des moyennes départementale, régionale et nationale. Néanmoins le taux d'activité des femmes est en hausse de 2,3 points.

Territoire	Nb actives 2013	Taux d'activité féminin 2013	Taux d'activité féminin 2008	Évolution du taux d'activité féminin
Pays de Brest 2017	89 939	68,6 %	66,3 %	2,3 pts
Finistère	193 256	69,4 %	67,4 %	2,1 pts
Bretagne	707 338	70,0 %	68,0 %	2,0 pts
France métropolitaine	14 377 564	70,0 %	67,8 %	2,2 pts



69 %
de femmes actives

Taux d'activité des femmes



PAYS DE BREST

19

Taux de chômage des femmes

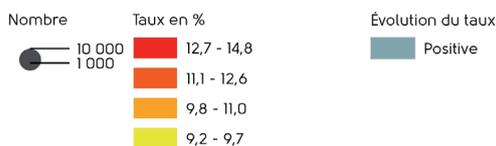
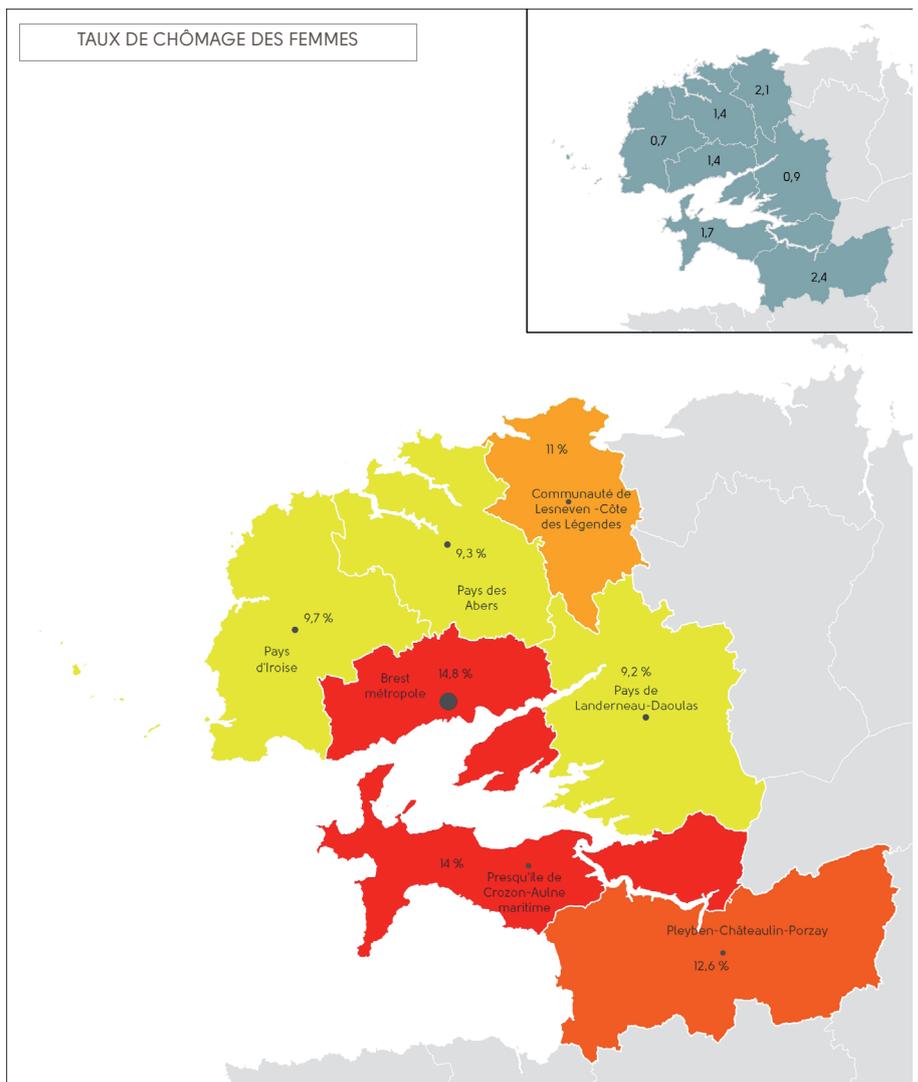
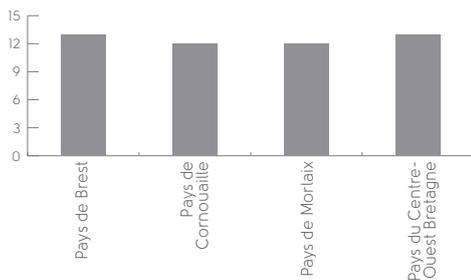
Dans le Pays de Brest, le taux de chômage féminin est inférieur à la moyenne nationale mais supérieur aux autres échelles et aux autres Pays du Finistère.

Territoire	Nb femmes au chômage 15-64 ans 2013	Taux de chômage féminin 2013	Taux de chômage féminin 2008	Évolution du taux de chômage féminin
Pays de Brest 2017	11 334	12,6 %	11,3 %	1,3 pts
Finistère	24 023	12,4 %	11,1 %	1,3 pts
Bretagne	83 225	11,8 %	10,2 %	1,5 pts
France métropolitaine	1 969 823	13,7 %	12,2 %	1,5 pts



+1,3 pts
l'évolution du
taux de chômage
féminin

Taux de chômage des femmes



PAYS DE BREST

20

Taux d'actif.ive.s occupé.e.s précaires

13,8 % d'actif.ive.s occupent un poste à durée déterminée (CDD, interim, emploi aidé) dans le Pays de Brest. C'est le Pays du Finistère où ce taux est le plus élevé. Il est supérieur à la France métropolitaine de 1,5 point mais sa progression est bien moins rapide.

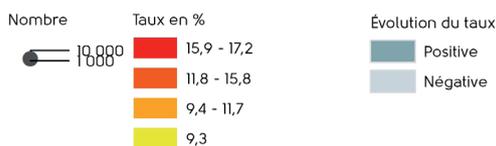
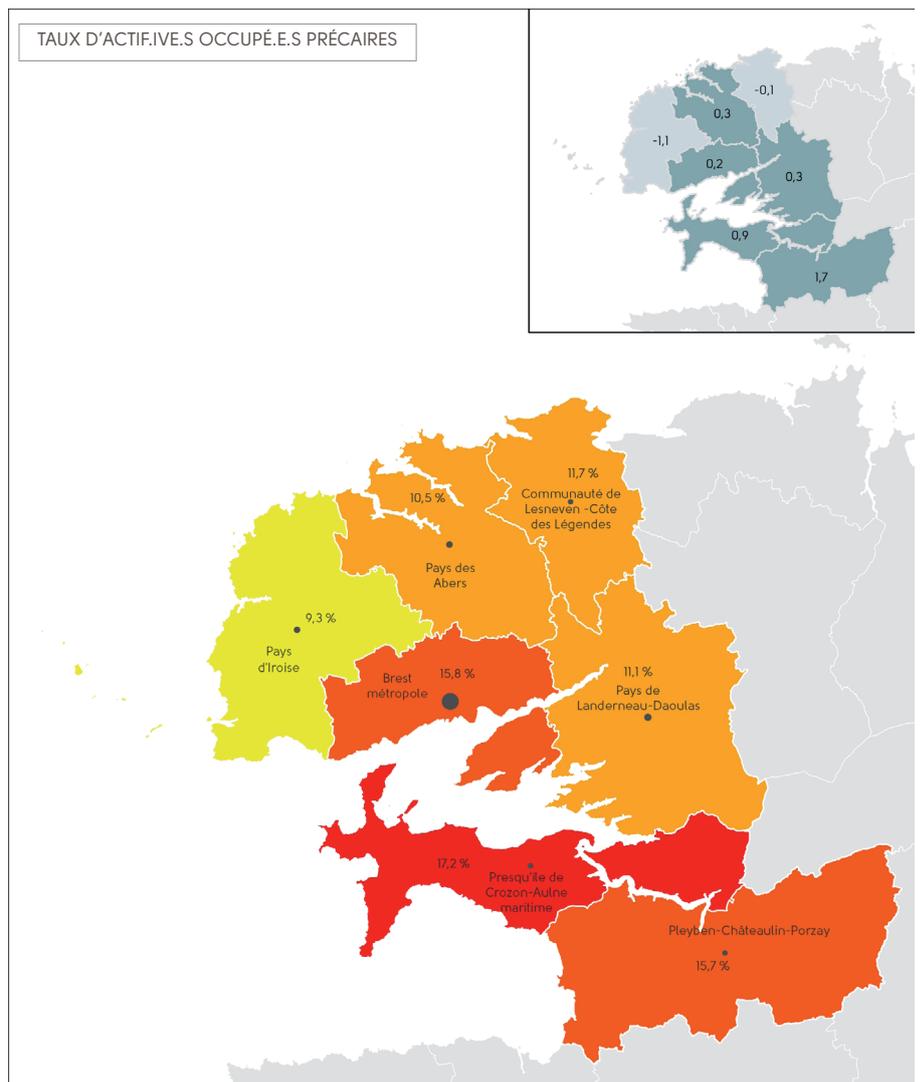
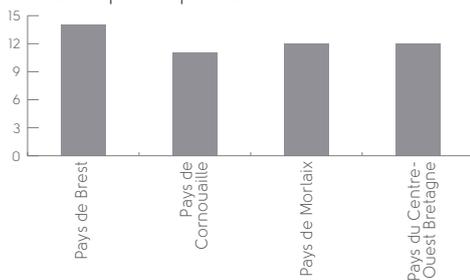
Le fort taux d'emplois précaires s'explique en partie par la présence de l'Armée et de l'administration publique à Brest métropole (beaucoup de contrats sont des CDD longs) ainsi que par l'emploi saisonnier dans la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime.

Territoire	Nombre d'actif.ive.s occupé.e.s précaires 2013	Taux d'actif.ive.s occupé.e.s précaires 2013	Taux d'actif.ive.s occupé.e.s précaires 2008	Variation du taux d'actif.ive.s occupé.e.s précaires
Pays de Brest 2017	23 258	13,8 %	13,6 %	0,1 pts
Finistère	44 986	12,5 %	12,2 %	0,3 pts
Bretagne	155 597	13,8 %	13,7 %	0,1 pts
France métropolitaine	2 805 614	12,3 %	11,0 %	1,3 pts



14 %
d'actif.ive.s occupé.e.s précaires

Taux d'actif.ive.s occupé.e.s précaires



PAYS DE BREST

21

Part de cadres et professions intellectuelles supérieures

Le Pays de Brest compte 15 % de cadres et professions intellectuelles supérieures. Ce taux est de 3 points plus haut que dans l'ensemble du Finistère ; c'est le Pays qui compte le plus fort taux de cadres.

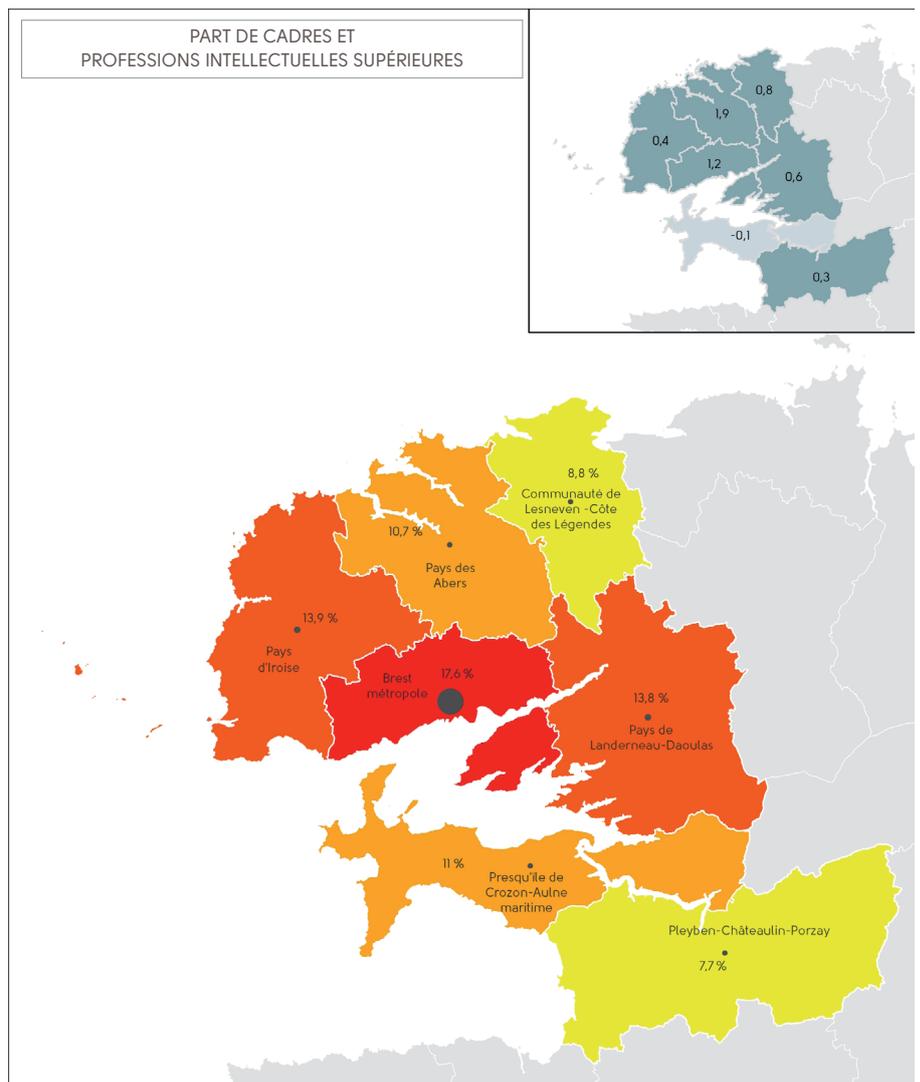
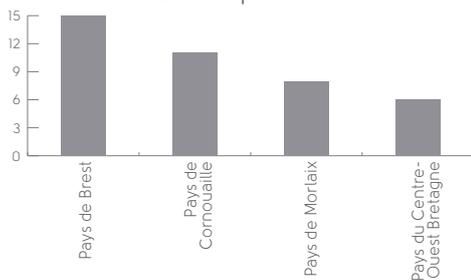
En revanche, il est inférieur à l'échelle nationale et sa progression est moins rapide.

Territoire	Nombre cadres et professions intellectuelles supérieures 2013	Taux cadres et professions intellectuelles supérieures 2013	Taux cadres et professions intellectuelles supérieures 2008	Variation du taux de cadres et professions intellectuelles supérieures
Pays de Brest 2017	27 811	15 %	14 %	1,0 pts
Finistère	48 893	12 %	12 %	0,4 pts
Bretagne	187 046	13 %	12 %	0,7 pts
France métropolitaine	4 464 989	17 %	16 %	1,2 pts



15 %
de cadres

Part de cadres et professions intellectuelles supérieures



PAYS DE BREST

22

Part d'ouvrier.ère.s et employé.e.s

Avec la poursuite de la désindustrialisation, la part d'ouvrier.ère.s et d'employé.e.s diminue à toutes les échelles d'analyse.

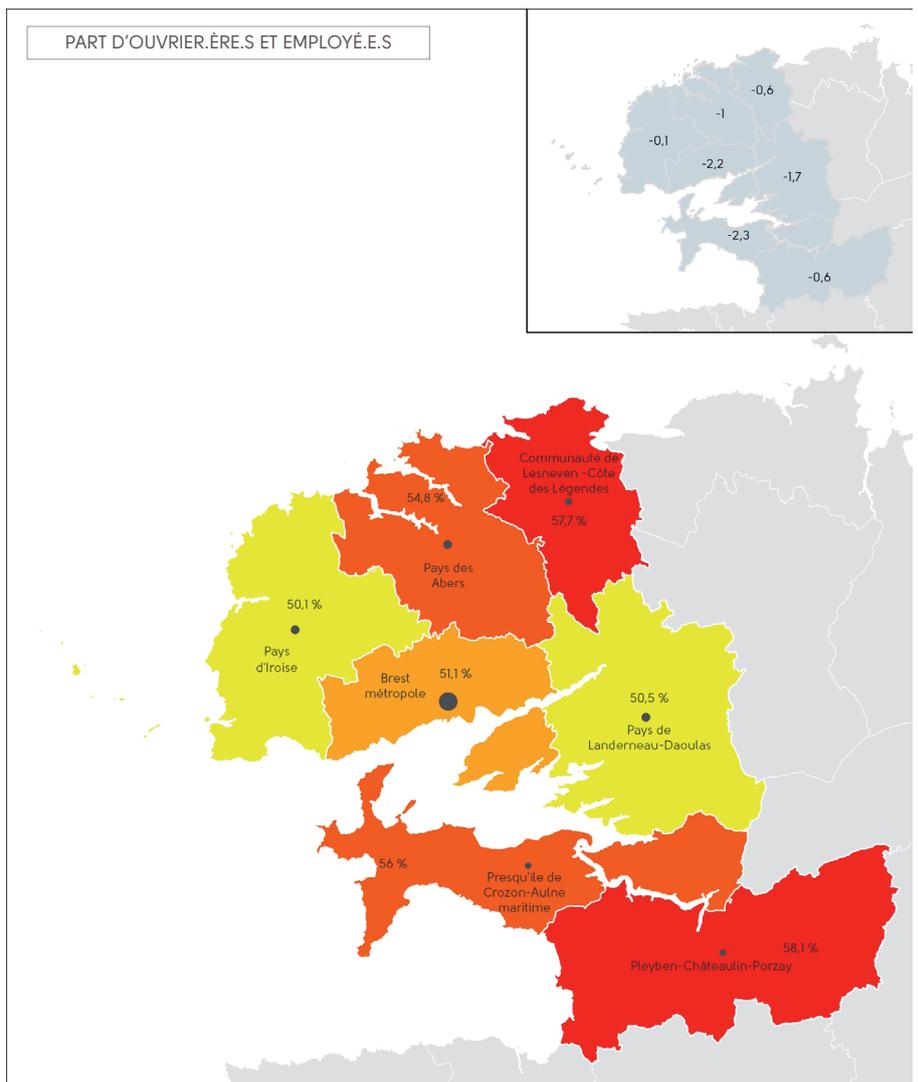
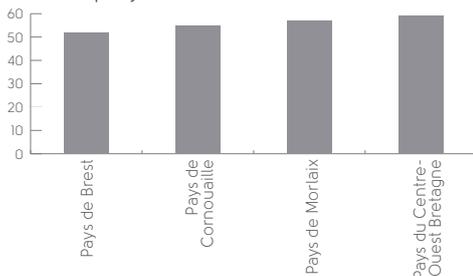
Le taux d'ouvrier.ère.s et d'employé.e.s du Pays de Brest est le plus bas du Finistère (puisque la part de cadres est la plus élevée). Cependant, il est supérieur à la part observée en France métropolitaine.

Territoire	Nombre ouvrier.ère.s/ employé.e.s 2013	Taux ouvrier.ère.s/ employé.e.s 2013	Taux ouvrier.ère.s/ employé.e.s 2008	Variation du taux ouvrier.ère.s/ employé.e.s
Pays de Brest 2017	99 637	52 %	54 %	-1,6 pts
Finistère	218 751	54 %	55 %	-1,2 pts
Bretagne	785 928	53 %	55 %	-1,4 pts
France métropolitaine	12 587 806	49 %	51 %	-2,2 pts



52 %
d'ouvrier.ère.s et employé.e.s

Part d'ouvrier.ère.s et employé.e.s



PAYS DE BREST

L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE BREST MÉTROPOLE

REVENUS

PAYS DE BREST

23

Revenu fiscal médian par unité de consommation

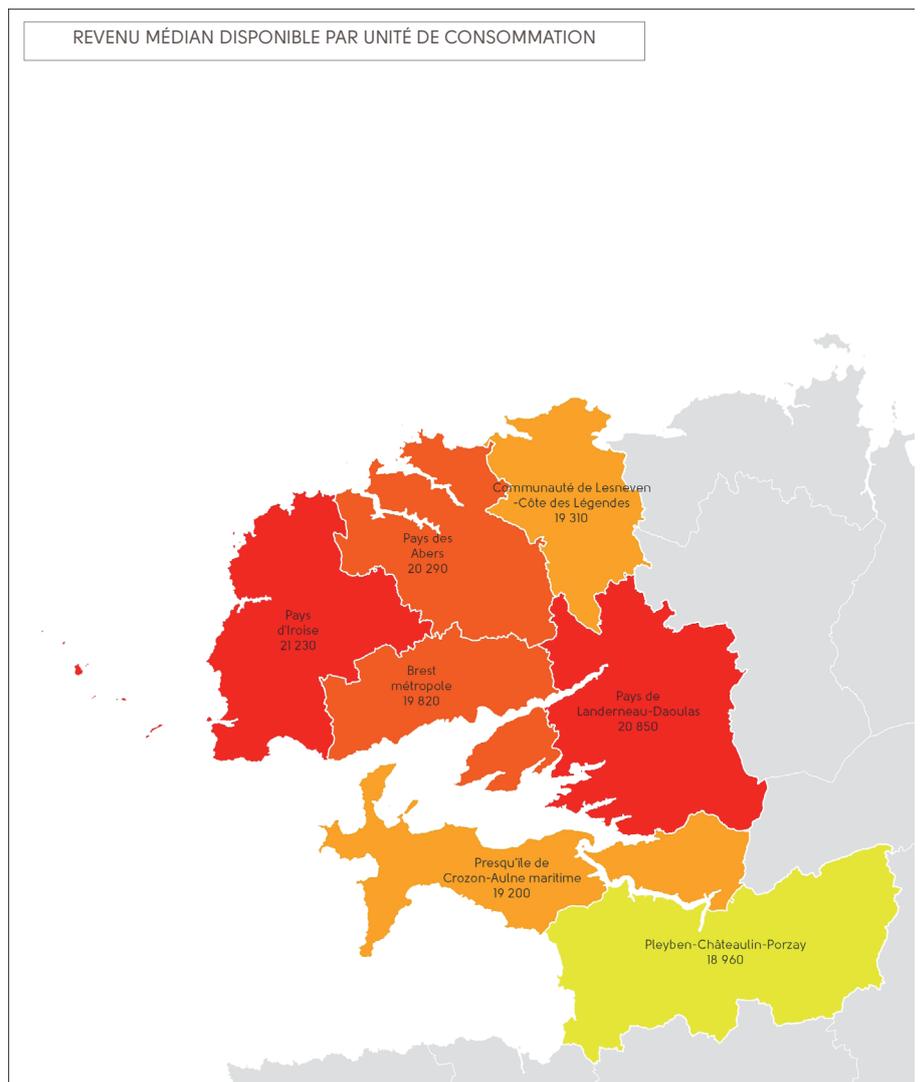
En 2012, le revenu médian disponible par unité de consommation dans le Pays de Brest est de 20 050 € par an. Il est supérieur aux revenus finistérien, breton et français.

Le revenu médian disponible de Brest métropole reste inférieur à Grenoble, Nantes et Rennes mais supérieur à toutes les autres intercommunalités de comparaison.

Territoire	Revenu médian disponible 2013	Revenu médian disponible 2012	Évolution du revenu médian disponible
Pays de Brest	nr	20 050	nr
Finistère	20 267	19 749	2,56 %
Bretagne	20 281	19 797	2,39 %
France métropolitaine	20 185	19 786	1,98 %



20 050
de revenu
disponible
médian



PAYS DE BREST

24

Taux de pauvreté

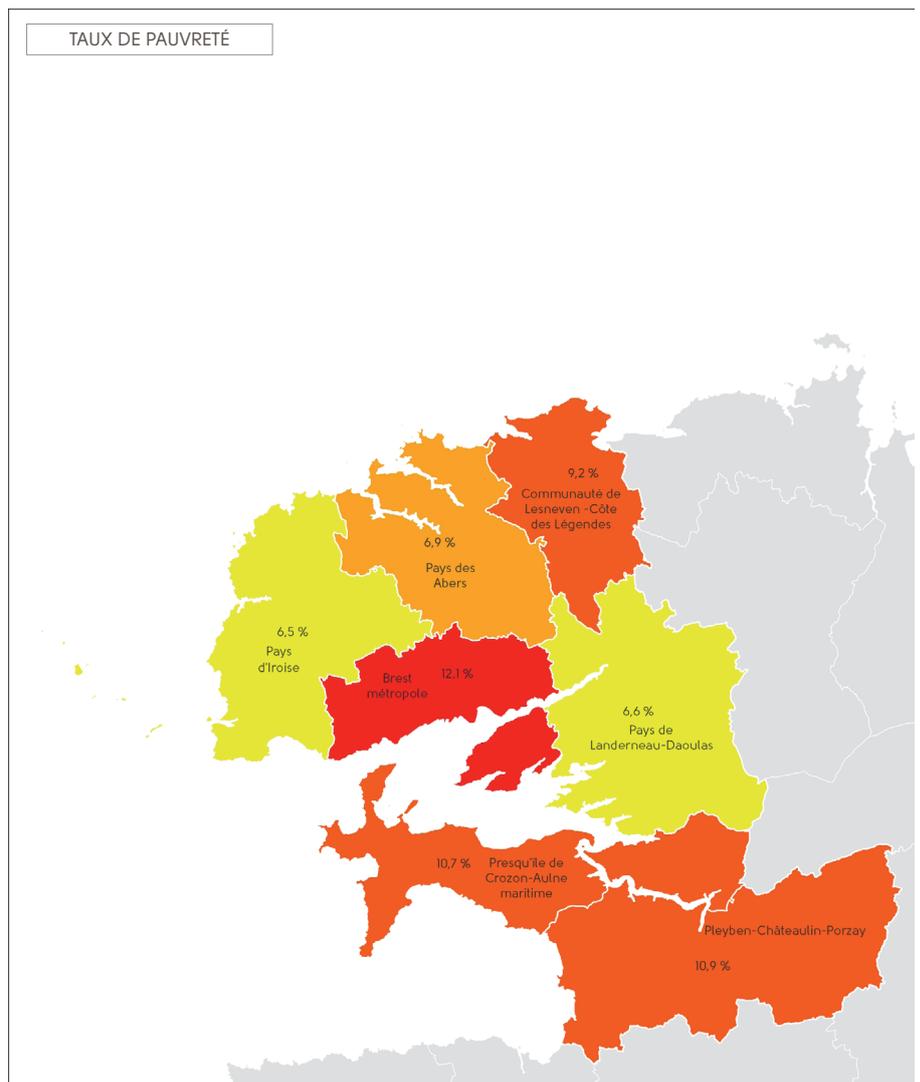
Avec un taux de pauvreté de 9,9 %, le Pays de Brest est en deçà du Finistère, de la Bretagne et de la France. C'est à Brest métropole que le taux de pauvreté est le plus élevé (12,3 %) mais il reste bien en dessous de la moyenne nationale de 14,5 %.

De plus, en comparant Brest métropole aux autres grandes intercommunalités, le taux de pauvreté brestois reste inférieur hormis à Nantes et Rennes.

Territoire	Taux de pauvreté au seuil de 60 %	Médiane sur la sous-population pauvre (moyenne mensuelle)
Pays de Brest	9,9	nr
Finistère	10,3	820 €
Bretagne	10,7	819 €
France métropolitaine	14,5	797 €



10 %
de la population
en situation de
pauvreté



PAYS DE BREST

L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE BREST MÉTROPOLE

ÉDUCATION

PAYS DE BREST

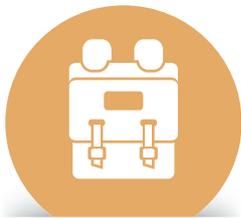
25

Part des enfants de 2-5 ans scolarisés

Le taux de jeunes enfants scolarisés du Pays de Brest est supérieur de 10 points au taux national. Il a cependant reculé de 1,8 point entre 2008 et 2013, et ce dans chaque EPCI du Pays.

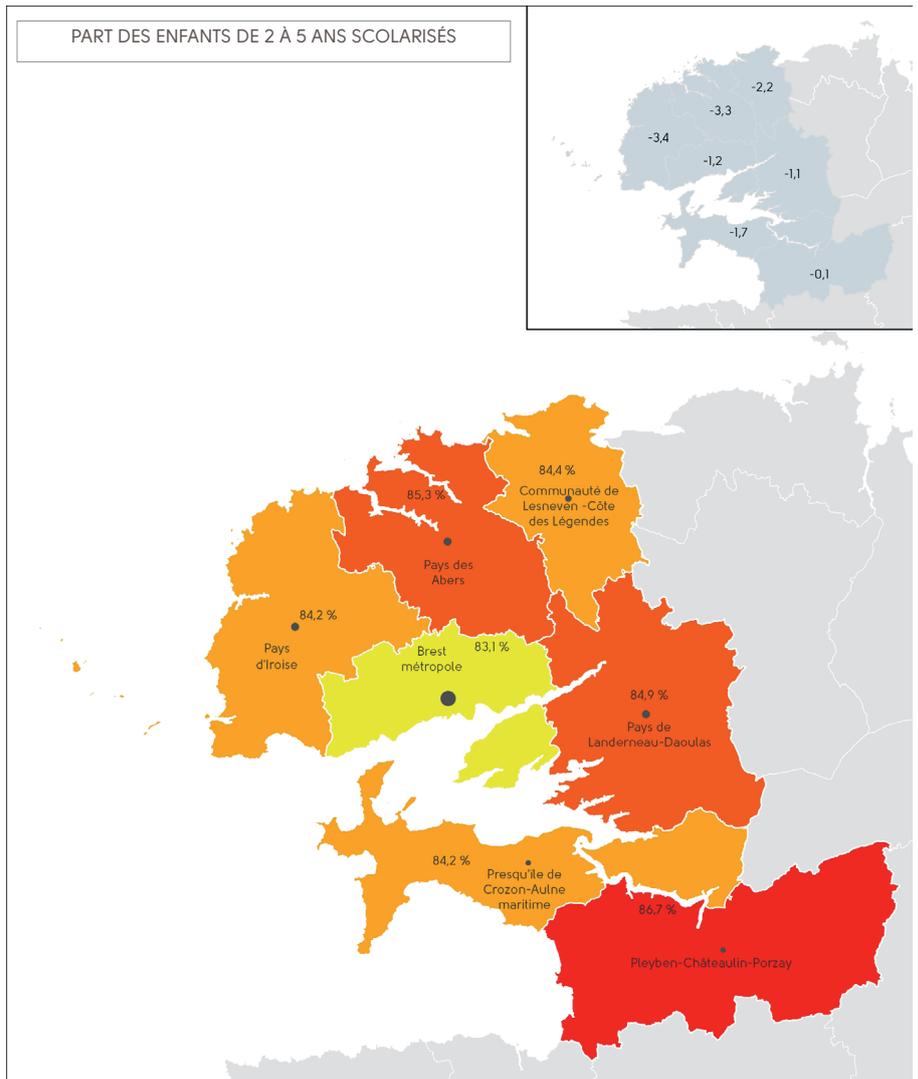
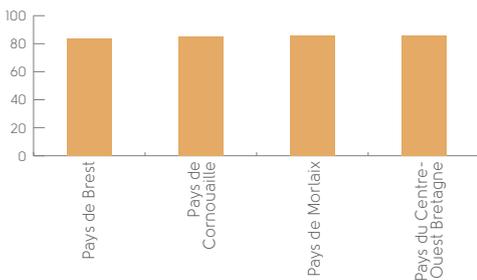
C'est à Brest métropole que la part de jeunes enfants scolarisés est la plus basse et à Pleyben-Chateaulin-Porzay qu'il est le plus élevé, mais les écarts restent minimes.

Territoire	Pop scolarisée 2-5 ans en 2013	Taux de 2-5 ans scolarisés 2013	Taux de 2-5 ans scolarisés 2008	Évolution du taux d'enfants 2-5 ans scolarisés
Pays de Brest 2017	16 777	84,1 %	85,9 %	-1,8 pts
Finistère	34 550	84,8 %	86,6 %	-1,8 pts
Bretagne	127 237	81,9 %	84,0 %	-2,1 pts
France métropolitaine	2 317 739	74,2 %	75,0 %	-0,8 pts



-1,8 pts
l'évolution du
taux de jeunes
enfants scolarisés

Part des enfants de 2-5 ans scolarisés



PAYS DE BREST

26

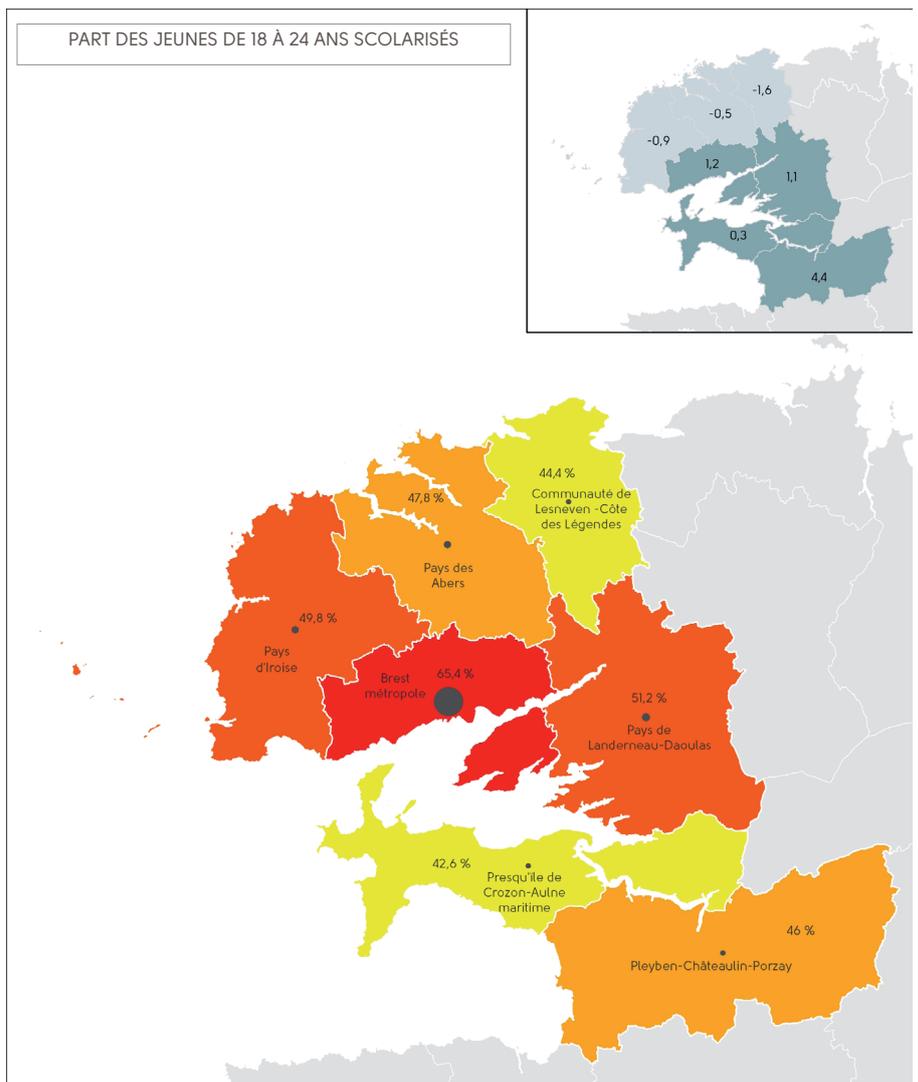
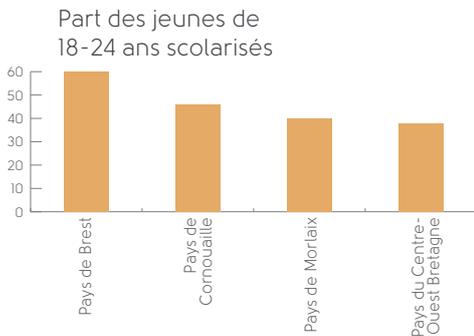
Part des jeunes de 18-24 ans scolarisés

Grâce à la présence de l'université et des grandes écoles, le taux de scolarisation des 18-24 ans du Pays de Brest est supérieur à celui de toutes les échelles de comparaison et de 8 points à la moyenne nationale. Brest métropole tire ce taux vers le haut puisque Brest et Plouzané accueillent beaucoup d'étudiant.e.s.

Territoire	Pop scolarisée 18-24 ans en 2013	Taux de 18-24 ans scolarisés en 2013	Taux de 18-24 ans scolarisés en 2008	Évolution du taux de 18-24 ans scolarisés
Pays de Brest 2017	29 533	60,0 %	58,6 %	1,4 pts
Finistère	36 305	53,2 %	53,4 %	-0,2 pts
Bretagne	140 112	54,3 %	54,0 %	0,3 pts
France métropolitaine	2 784 287	52,2 %	51,7 %	0,5 pts



+1,4 pts
l'évolution du
taux de jeunes
scolarisés



PAYS DE BREST

27

Part des plus de 15 ans sans diplôme

Avec seulement 25 % de personnes non diplômées, le Pays de Brest est en deçà du taux de tous les territoires de comparaison.

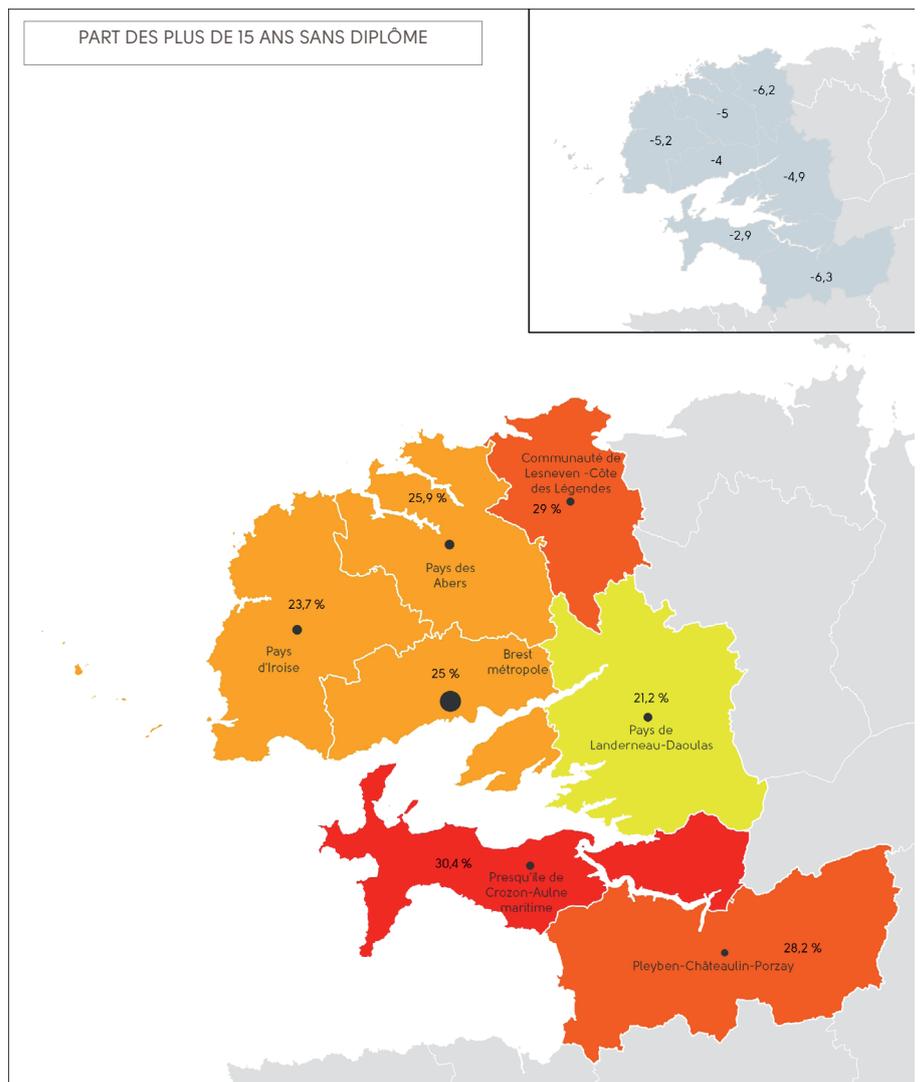
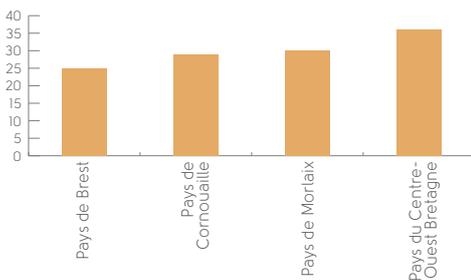
De plus, comme partout avec le prolongement de la durée des études, la part de non diplômé.e.s est en constante diminution. Cela tient également au fait que les plus anciens, qui étaient bien moins nombreux à poursuivre des études, sont remplacés progressivement par des générations qui comptent davantage de diplômés.

Territoire	Pop 15 ans ou plus non scol. sans diplôme 2013	Part 15 ans ou plus non scol. sans diplôme 2013	Part 15 ans ou plus non scol. sans diplôme 2008	Évol. de la part de +15 ans sans diplôme
Pays de Brest 2017	75 334	25 %	30 %	-4,7 pts
Finistère	187 332	28 %	33 %	-5,1 pts
Bretagne	708 452	30 %	35 %	-5,0 pts
France métropolitaine	14 841 000	32 %	37 %	-4,4 %



+4,7 pts
l'évolution de la population sans diplôme

Part des plus de 15 ans sans diplôme



PAYS DE BREST

28

Part des plus de 15 ans avec un diplôme supérieur ou équivalent à Bac +2

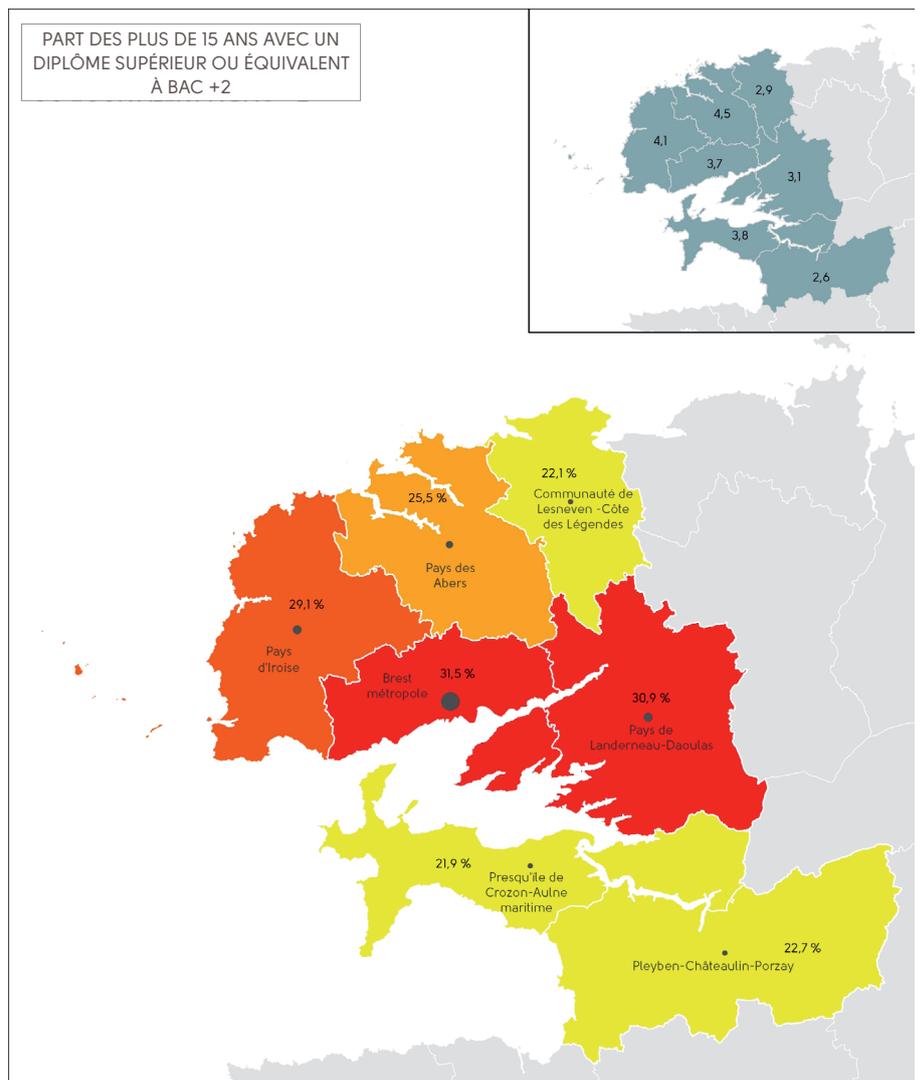
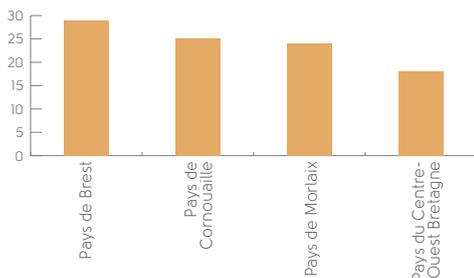
À l'inverse des non diplômé.e.s, la part des 15 ans ou plus ayant un diplôme supérieur ou équivalent à bac +2 est plus élevée dans le Pays de Brest qu'ailleurs. Une fois encore, cela tient à la présence de nombreux étudiant.e.s de l'université ou des grandes écoles brestoises.

Territoire	Pop 15 ans ou plus non scol. diplômé.e.s du supérieur 2013	Part 15 ans ou plus non scol. diplômé.e.s du supérieur 2013	Part 15 ans ou plus non scol. diplômé.e.s du supérieur 2008	Évol. de la part de 15 ans ou plus non scol. diplômé.e.s du supérieur
Pays de Brest 2017	85 803	29 %	25 %	3,6 pts
Finistère	176 589	26 %	23 %	3,5 pts
Bretagne	620 194	26 %	23 %	3,5 pts
France métropolitaine	12 568 473	21 %	24 %	3,3 pts



85 803
habitant.e.s en
2013

Part des plus de 15 ans avec un diplôme supérieur ou équivalent à Bac +2



PAYS DE BREST

L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE BREST MÉTROPOLE

MOBILITÉ

PAYS DE BREST

29

Part des ménages sans équipement automobile

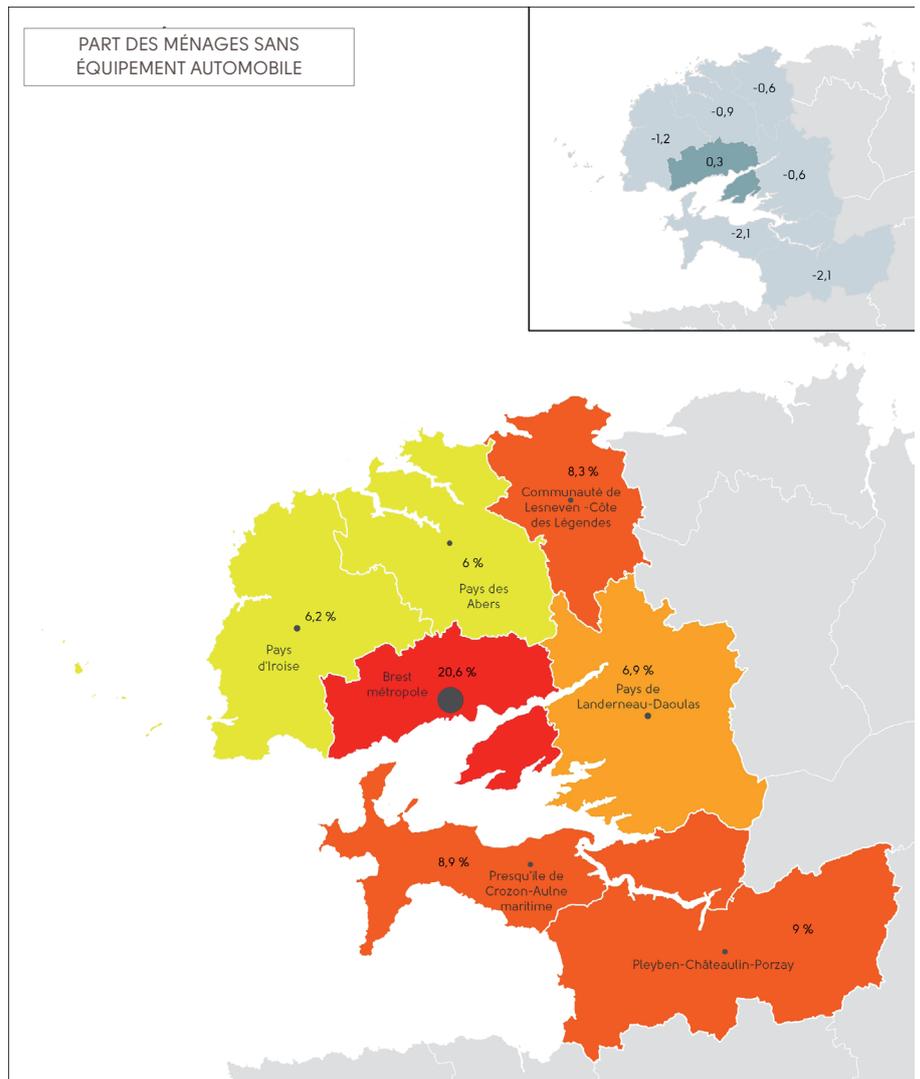
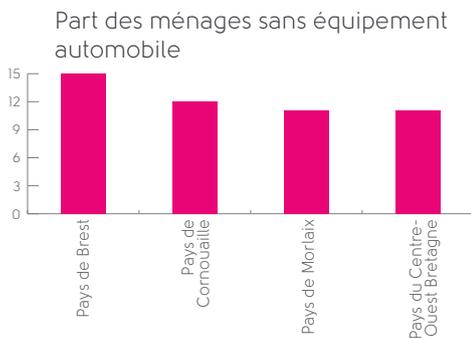
14 % des ménages du Pays de Brest sont sans voiture. Ce taux, inférieur de 5 points à la moyenne nationale, est proche de celle du Finistère. La bonne desserte en transports en commun et sans doute un nombre plus importants de ménages précaires explique que Brest métropole compte davantage de ménages non motorisés.

Globalement dans le Pays, la part de ménages sans voitures est en diminution. Cette baisse est moins rapide qu'aux échelles départementale, régionale et nationale.

Territoire	Nombre de ménages sans équipement auto 2013	Part de ménages sans équipement automobile 2013	Part de ménages sans équipement automobile 2008	Évolution du taux de ménages sans équipement auto
Pays de Brest 2017	27 138	14 %	15 %	-0,2 pts
Finistère	52 945	13 %	14 %	-0,8 pts
Bretagne	192 562	13 %	14 %	-0,7 pts
France métropolitaine	5 268 240	19 %	19 %	-0,4 pts



14 %
de ménages sans voiture



PAYS DE BREST

30

Part des ménages avec au moins deux véhicules

38 % des ménages du Pays de Brest disposent de deux voitures. Ce taux, légèrement en dessous du taux finistérien est supérieur de 4 points à la moyenne nationale.

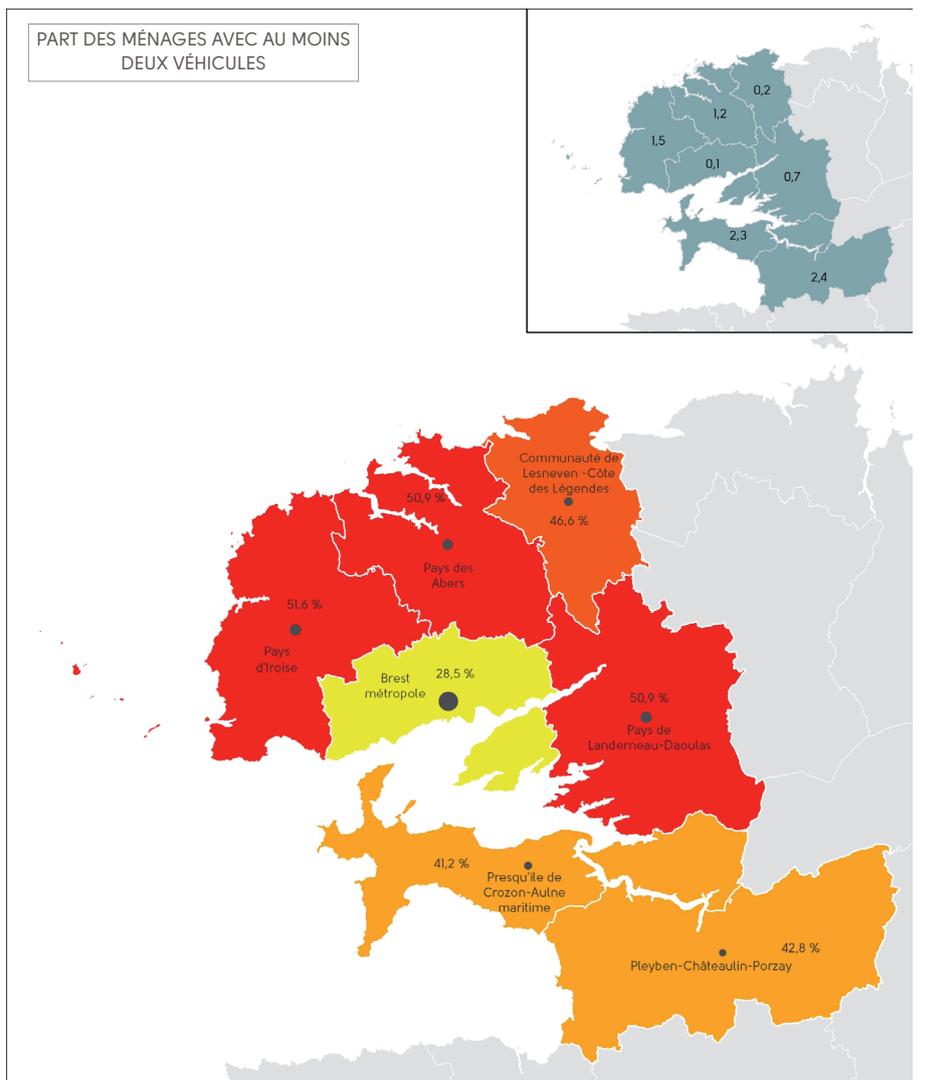
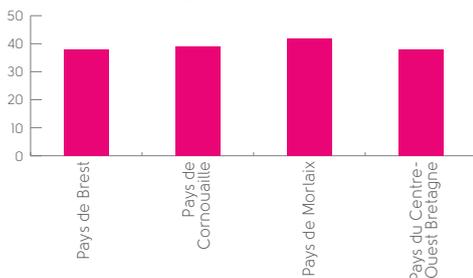
C'est à Brest métropole que les ménages ayant deux voitures est la plus faible. Trois raisons à cela : les ménages unipersonnels représentent 46 % des ménages, le territoire est mieux desservi en transports en commun et le taux de ménages précaires est plus élevé (le poids financier d'une voiture n'est pas négligeable).

Territoire	Nombre de ménages avec au moins deux véhicules 2013	Part de ménages avec au moins deux véhicules 2013	Part de ménages avec au moins deux véhicules 2008	Évolution de la part de ménages avec au moins deux véhicules
Pays de Brest 2017	71 159	38 %	37 %	0,6 pts
Finistère	161 246	39 %	38 %	1,1 pts
Bretagne	577 128	39 %	39 %	0,8 pts
France métropolitaine	9 558 060	34 %	34 %	0,8 pts



38 %
de ménages avec au moins deux voitures

Part des ménages avec au moins deux voitures



PAYS DE BREST

31

Part des actif.ive.s utilisant les transports en commun pour leurs déplacements domicile/travail

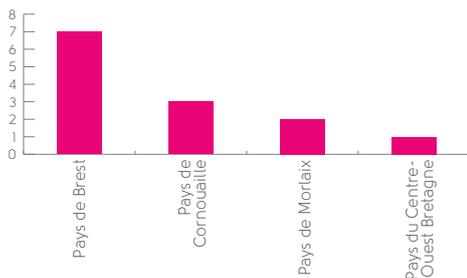
Deux fois moins d'actif.ive.s utilisent les transports en commun pour leur déplacement domicile/travail dans le Pays de Brest qu'à l'échelle nationale.

Ce taux s'explique par le caractère périurbain et rural de la majorité du territoire. De plus, même dans la ville-centre, les conditions de circulation sont plutôt favorables en comparaison à d'autres communes de taille équivalente, ce qui n'incite pas à l'utilisation des transports en commun.

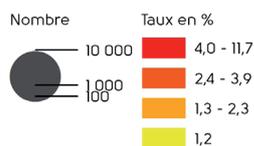
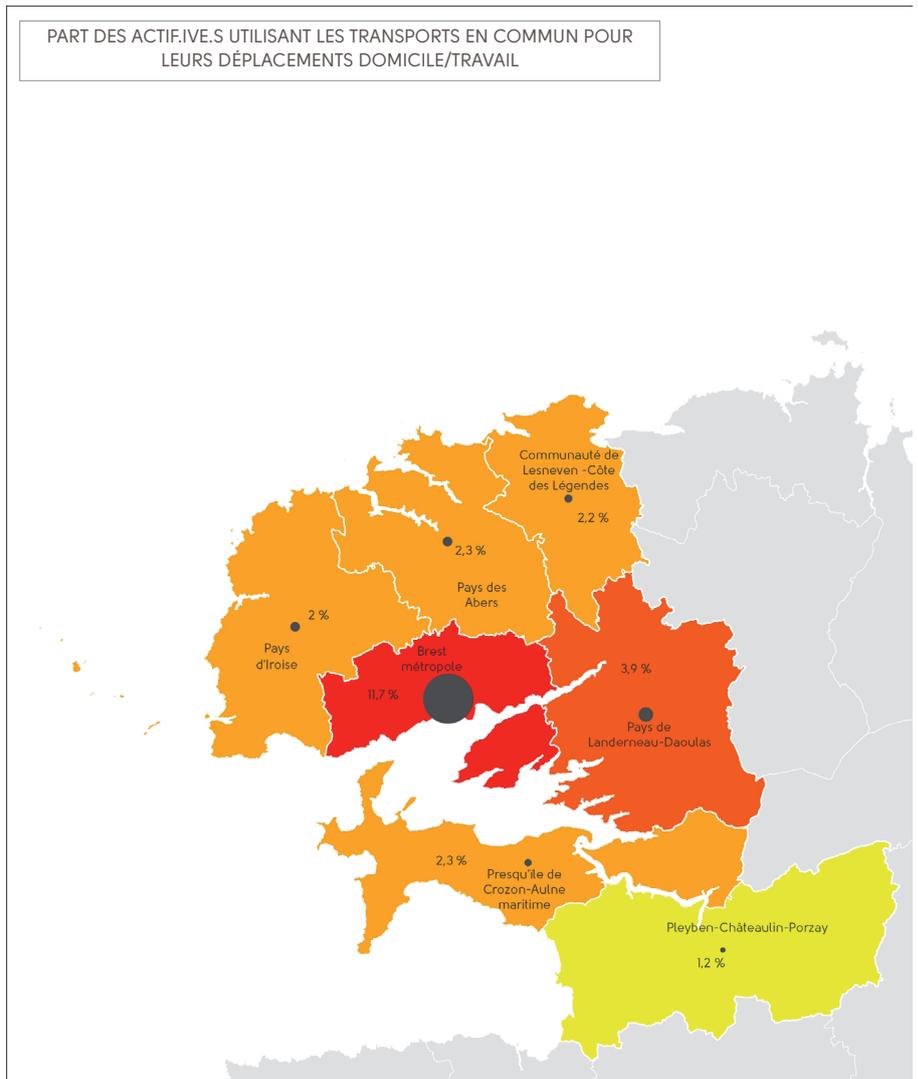


7 %
d'actif.ive.s
utilisant les
transports en
commun

Part des actif.ive.s utilisant les transports en commun pour leurs déplacements domicile/travail



Territoire	Actif.ive.s occupé.e.s utilisant les transports en commun en 2013	Part d'actif.ive.s occupé.e.s utilisant les transports en commun 2013
Pays de Brest 2017	11 834	7 %
Finistère	17 206	5 %
Bretagne	76 670	6 %
France métropolitaine	3 923 703	15 %



PAYS DE BREST

32

Part des actif.ive.s travaillant dans leur commune de résidence

41 % des actif.ive.s occupé.e.s du Pays de Brest travaillent dans leur commune de résidence. Ce taux est supérieur de 7 points au taux national. Comme partout ailleurs, entre 2008 et 2013 il a baissé.

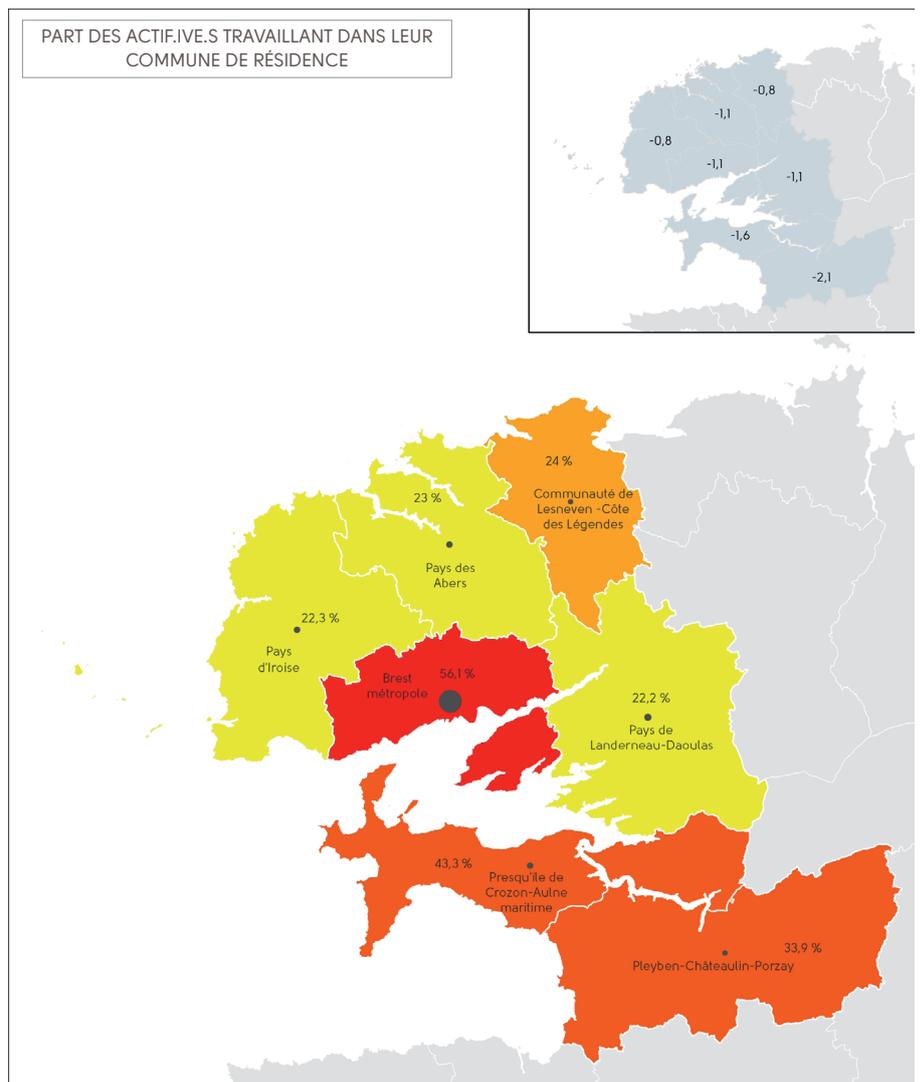
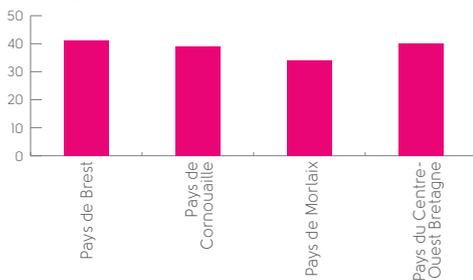
C'est à Brest métropole qu'il est le plus élevé puisque la métropole brestoise concentrent une grande partie des emplois et des travailleurs.

Territoire	Actif.ive.s occ 15 ans ou plus travaillant commune résidence en 2013	Part d'actif.ive.s occ 15 ans ou plus travaillant commune résidence en 2013	Part d'actif.ive.s occ 15 ans ou plus travaillant commune résidence en 2008	Évolution de la part d'actif.ive.s travaillant dans leur commune de résidence
Pays de Brest 2017	68 971	41 %	42 %	-1,6 pts
Finistère	141 141	39 %	41 %	-1,8 pts
Bretagne	456 163	35 %	36 %	-1,7 pts
France métropolitaine	8 914 052	34 %	35 %	-1,0 pts



41 %
d'actif.ive.s travaillant dans leur commune de résidence

Part des actif.ive.s travaillant dans leur commune de résidence



PAYS DE BREST

En synthèse

Population

416 316 habitant.e.s, en hausse de 0,4 %.
37 % de moins de 30 ans contre 36 % en France métropolitaine.
24 % de plus de 60 ans. Taux en hausse (+2,3 points) dans des proportions semblables à la moyenne.

Habitat

2,15 personnes par ménage, soit 188 481 ménages.
39 % de ménages d'une personne contre 35 % en France.
8 % de ménages monoparentaux.
224 839 logements, une hausse de 1,1 %.
7 % de logements vacants, taux inférieur au département, à la région et à la France.
65 % de ménages propriétaires.
11 % de ménages locataires du parc social.

Revenus
Niveaux de vie

20 050 € de revenu médian disponible annuel par unité de consommation, soit 1 671 € mensuels.
Taux de pauvreté : 10 %.

Travail
Emploi

71 % d'actif.ive.s, dont 12 % déclarent rechercher un emploi.
39 % d'actif.ive.s parmi les 15-24 ans, dont 25 % déclarent rechercher un emploi.
43 % de senior.e.s actif.ive.s, dont 10 % déclarent rechercher un emploi.
69 % de femmes actives, dont 13 % déclarent rechercher un emploi
14 % d'actif.ive.s occupé.e.s précaires, contre 12,3 % à l'échelle nationale.
15 % de cadres et professions intellectuelles supérieures contre 52 % d'ouvrier.ère.s et employé.e.s.

Éducation

84 % de 2-5 ans scolarisés contre 74 % à l'échelle nationale.
60 % des 18-24 ans scolarisés (en hausse de 2 points) contre 52 % à l'échelle nationale.
25 % de non diplômé.e.s (en baisse de 5 points) contre 32 % à l'échelle nationale.
29 % de diplômé.e.s du supérieur (en hausse de 4 points) contre 21 % à l'échelle nationale.

Mobilité

14 % de ménages sans voiture.
38 % de ménages disposant au moins de deux véhicules.
7 % d'actif.ive.s utilisant les transports en commun pour aller au travail.
41 % des actif.ive.s travaillent dans leur commune de résidence, contre 34 % en France métropolitaine.

L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE BREST MÉTROPOLE

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Glossaire

L'ensemble des données des fiches-portraits à l'exception des données de revenus sont issues du recensement de la population réalisé par l'Insee.

Quelques précautions à propos du recensement de la population

Le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

Institué en 1801, le recensement s'est déroulé tous les 5 ans jusqu'en 1936. De 1946 à 1999, les intervalles intercensitaires ont varié de 6 à 9 ans. La loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, a modifié en profondeur **les méthodes de recensement**. Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel est remplacé par des **enquêtes** de recensement annuelles.

Les communes de **moins de 10 000 habitants** continuent d'être **recensées exhaustivement**, comme lors des précédents recensements mais **une fois tous les 5 ans** au lieu de tous les 8 ou 9 ans.

Les communes de **10 000 habitants ou plus** font désormais l'objet **d'une enquête annuelle auprès d'un échantillon de 8 % de la population**, dispersé sur l'ensemble de leur territoire. Au bout de 5 ans, tout le territoire de ces communes est pris en compte et les résultats du recensement sont **calculés à partir de l'échantillon de 40 % de leur population** ainsi constitué.

Les premiers résultats de ce recensement annuel portent sur le millésime 2006 (fondé sur les enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2008) et ont été diffusés en 2009. Depuis, les résultats des millésimes suivants sont produits et diffusés chaque année. **Le recensement rénové ne permet néanmoins pas de comparer des indicateurs sur une période courte (moins de 5 ans) pour des raisons méthodologiques, mais il permet un suivi des tendances à moyen terme (5 ans)**. Les résultats des recensements rénovés ne se comparent correctement entre eux que sur des périodes espacées d'au moins 5 ans. **Pour une période plus courte, il est vivement conseillé de ne pas comparer deux recensements.**

POPULATION

Nombre d'habitants

Les chiffres de population présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré. La population de ce territoire comprend :

La population des résidences principales (ou population des ménages) ;

La population des personnes vivant en communautés ;

La population des habitations mobiles, les sans-abris et les bateliers rattachés au territoire.

Depuis 2004, elle correspond, pour un territoire défini par un zonage administratif, à la population municipale de ce territoire. Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant

en France est comptée une fois et une seule.

Part des moins de 30 ans

La part des moins de 30 ans c'est le rapport des personnes de 0 à 29 ans révolus sur l'ensemble des personnes recensées.

Part des plus de 60 ans

La part des plus de 60 ans c'est le rapport des personnes âgées de 60 ans et plus sur l'ensemble des personnes recensées.

HABITAT

Taille des ménages

Nombre de personnes du ménage. De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Part des ménages d'une personne

La part des ménages d'une personne est calculée à partir du nombre de ménages composés d'une seule personne sur l'ensemble des ménages.

Part des familles monoparentales

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant). La part des

familles monoparentales est calculée à partir du nombre de familles monoparentales sur l'ensemble des ménages.

Nombre de logements

Un logement est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation :

- séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, ...);
- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en quatre catégories : résidences principales, résidences secondaires, logements occasionnels, logements vacants.

Il existe des logements ayant des caractéristiques particulières, mais qui font tout de même partie des logements au sens de l'Insee : les logements-foyers pour personnes âgées, les chambres meublées, les habitations précaires ou de fortune (caravanes, mobile home, etc.).

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Part de logements vacants

Un logement vacant est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas

suivants :

- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

Pour l'Insee, la part de logements vacants est calculée à partir du nombre de logements vacants sur l'ensemble des logements au moment du recensement. Le taux de vacance de l'Insee comprend donc la vacance de courte durée (moins de 3 ans) qui permet une fluidité des parcours résidentiels et la vacance de longue durée qui résulte le plus souvent

d'un parc obsolète et de logements hors marché. Le taux de vacance « raisonnable » est de 6-7 %. En deçà, le marché immobilier est tendu, les potentiels nouveaux résidents peinent à trouver un logement. Au-delà, il y a une surabondance de l'offre par rapport à la demande.

Part de propriétaires

Le statut d'occupation du logement définit la situation juridique du ménage concernant l'occupation de leur résidence principale. Le statut de propriétaire s'applique aux ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété.

Part de locataires HLM

Le statut de locataire HLM s'applique aux ménages occupant une Habitation à Loyer Modéré.

Part des ménages de moins de 2 ans

d'ancienneté d'emménagement

L'ancienneté d'emménagement dans le logement correspond au nombre d'années écoulées depuis la date d'emménagement dans le logement. La part des ménages de moins de deux ans d'ancienneté correspond au nombre de ménages dont le premier occupant du logement a emménagé depuis moins de deux ans dans le logement au moment du recensement sur l'ensemble des ménages recensés. C'est l'ancienneté d'emménagement la plus récente qu'on peut observer à partir du recensement. Attention ! Un ménage emménagé récemment ne signifie pas un nouveau ménage dans le territoire. En effet, les occupants du ménage peuvent avoir déménagé d'un logement pour un autre logement de la même commune, du même quartier...

ACTIVITÉ/EMPLOI

Taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (15-64 ans / 15-24 ans / 55-64 ans / femmes).

Les inactifs sont par convention les personnes qui ne sont ni en emploi (BIT) ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de personnes dans la population active (actifs occupés + chômeurs) qui déclarent être à la recherche d'un emploi au moment du recensement. Ces personnes peuvent ne pas être inscrites à Pôle emploi. Elles rentrent dans la catégorie si elles déclarent être à la recherche d'un emploi, ne pas en occuper un et être disponibles pour en occuper un la semaine de référence.

On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière est calculé le taux de chômage des femmes.

Remarque : Le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

Taux de salariés précaires

Sont comptés parmi les salariés précaires, les salariés qui dérogent du point de vue de la durée du contrat à la norme d'emploi typique qu'est le CDI. Ainsi entrent dans le

champ, les personnes en CDD, intérim et contrats emplois aidés. Les personnes à temps partiels n'entrent pas dans le champ. Ces derniers dérogent à la norme d'emploi du point de vue de la durée du temps de travail hebdomadaire.

Le taux de salariés précaires est le rapport de la somme des personnes en CCD, intérim, contrat aidé sur l'ensemble des actifs occupés.

Part de cadres et professions intellectuelles supérieures

La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est le rapport du nombre de personnes de cette catégorie socioprofessionnelle et l'ensemble de la population active. Cette catégorie regroupe des professeurs et professions scientifiques salariés qui appliquent directement des connaissances très approfondies dans les domaines des sciences exactes ou humaines, a des activités d'intérêt général de recherche, d'enseignement ou de santé. Des professionnels de l'information des arts et des spectacles dont l'activité est liée aux arts et aux médias. Des cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, salariés qui ont des responsabilités importantes dans la gestion des entreprises. Des ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, salariés exerçant des fonctions de responsabilité qui nécessitent des connaissances scientifiques approfondies.

Part d'ouvriers et employés

La part des ouvriers et employés est le rapport de la somme de personnes de ces deux catégories socioprofessionnelles et l'ensemble de la population active.

Si la différence entre ouvriers et employés

paraît évidente parce qu'on a en tête les positions extrêmes, la frontière entre les deux groupes n'est pas facile à tracer. Ainsi les chauffeurs et les cuisiniers sont aux limites du groupe ouvrier, et s'opposent aux ouvriers de production de la grande industrie ou aux ouvriers du bâtiment qui en constituent le noyau.

Le groupe ouvrier est structuré par une série d'oppositions. La qualification instituée dans les conventions collectives, est en étroite corrélation avec de nombreuses variables, comme le sexe, l'origine sociale, la formation ou le salaire. Toutes ces variables permettent d'établir une gradation des métiers ouvriers, des professionnels d'entretien aux ouvriers non qualifiés des industries légères et aux ouvriers agricoles. Deuxième clivage, l'opposition entre travail industriel et travail de type artisanal, qui a été introduite dans la nouvelle nomenclature. Le groupe des « employés » rassemble des professions très variées et souvent mal définies. On y trouve bien sûr les secrétaires et les agents de bureau, mais aussi les agents hospitaliers, les vendeurs, les pompiers ou les gens de maison. L'unité du groupe des employés repose en fait plus ce qu'ils sont que sur ce qu'ils font. En grande majorité, ces métiers sont exercés par des femmes. Elles forment plus des trois quarts de chaque catégorie, hormis les policiers et les militaires. D'ailleurs parmi les femmes de moins de 35 ans ayant un emploi, une sur deux est classée dans les « employés ». Ce groupe rassemble aussi beaucoup de jeunes, en particulier parmi les employés administratifs d'entreprise et les employés de commerce.

REVENUS

Revenu disponible médian par unité de consommation

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, **les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille**. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie. Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par

unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence.

Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

ÉDUCATION

Part des enfants de 2-5 ans scolarisés / Part des jeunes de 18-24 scolarisés

La population scolarisée comprend les élèves en formation initiale dans les établissements sous tutelle de l'Éducation nationale, mais aussi ceux dépendant des autres ministères (Agriculture, Alimentation, Pêche et ruralité, Solidarités, Santé et famille...).

La part des enfants de 2-5 ans scolarisés est le rapport des enfants de 2-5 ans scolarisés et

de l'ensemble des enfants de 2-5 ans.

La part des jeunes de 18-24 ans scolarisés est le rapport des jeunes de 18-24 ans scolarisés et de l'ensemble des jeunes de 18-24 ans.

Part des plus de 15 ans sans diplôme

La part des plus de 15 ans sans diplôme est le rapport des personnes non scolarisées de 15 ans ou plus titulaires d'aucun diplôme ou au plus un BEPC, brevet des collèges ou DNB et

de l'ensemble des personnes non scolarisés de 15 ans ou plus.

Part des plus de 15 ans avec un diplôme supérieur ou équivalent à Bac +2

La part des plus de 15 ans avec un diplôme supérieur ou équivalent à Bac +2 est le rapport des personnes non scolarisées de 15 ans avec un diplôme supérieur ou équivalent à Bac +2 et de l'ensemble des personnes non scolarisés de 15 ans ou plus.

DÉPLACEMENTS

Part des ménages sans voiture

La part des ménages sans équipement automobile est le rapport du nombre de ménages sans voiture et de l'ensemble des ménages.

Part des ménages avec au moins deux voitures

La part des ménages avec au moins deux véhicules est le rapport du nombre de ménages avec au moins deux voitures et de l'ensemble des ménages.

Part des actifs utilisant les transports en commun pour leurs déplacements domicile/travail

La part des actifs utilisant les transports en commun pour leurs déplacements domicile/travail est le rapport du nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus qui utilisent principalement les transports en commun pour aller travailler et de l'ensemble des actifs occupés.

Part des actifs travaillant dans leur commune de résidence

La part des actifs travaillant dans leur commune de résidence est le rapport du nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus qui travaillent dans la commune de résidence et de l'ensemble des actifs occupés.

Pour aller plus loin : www.adeupa-brest.fr/adeupa-geodata

Les fiches portraits de territoire ont été élaborées avec l'objectif de répondre aux besoins des acteurs des territoires de disposer d'une base de données statistiques sur le nombre d'habitants de leur territoire et sur leurs caractéristiques : répartition par tranches d'âge, types de ménages, conditions de logement, catégories socioprofessionnelles d'appartenance, situation vis-à-vis de l'emploi, niveau de diplômes, modes de transport, déplacements domicile travail, etc.

Construites à partir du recensement de la population, elles permettent de disposer des premiers éléments de connaissance sur la population du territoire, dans sa diversité et son évolution.

Pour une connaissance plus fine, l'ADEUPa diffuse des données via une application web de cartographie, accessible à tous, Géoclip. Les utilisateurs peuvent télécharger les données ou construire des cartes ou des rapports à partir de cet outil. L'accessibilité de Géoclip est pensée notamment à travers l'animation, par l'ADEUPa, d'ateliers méthodologiques sur l'usage des données, leur interprétation et leurs limites à partir d'octobre 2017.

Selon leurs besoins, les utilisateurs pourront approfondir l'analyse à l'échelle des Iris pour chacune des thématiques traitées dans les fiches-portraits avec les éléments ci-dessous.

POPULATION

- L'évolution de la population
- Une répartition de la population plus détaillée par sexe et par tranches d'âge est possible.
- L'indice de jeunesse
- La densité de population

HABITAT

Ménages et familles

- Le nombre de ménages par type
- Le nombre de familles par type
- Le nombre de familles par nombre d'enfants de moins de 25 ans
- Le nombre de familles nombreuses

Logements

- Le nombre de logements par type de résidences (Appartements ou maisons)
- Les maisons ou appartements vendus
- Le prix moyen des maisons vendues
- Le nombre de logements autorisés

ACTIVITÉ/EMPLOI

- Une répartition de la population active plus détaillée par sexe et par tranches d'âge
- La population à temps partiel
- Des données concernant la population bénéficiaire du RSA

REVENUS

- Une répartition par décile
- Une répartition des revenus par source (activité, retraite, patrimoine, prestations sociales dont minima sociaux)
- L'indice de Gini qui permet de connaître le niveau d'inégalités.
- Des indicateurs sur la population allocataire CAF à bas revenus dont les enfants

ÉDUCATION

- Une répartition de la population scolarisée par tranches d'âge
- Une répartition de la population par niveau d'étude

OBSERVATOIRE SOCIAL

Direction de la publication
Benjamin Grebot

Réalisation
Vanessa Girard
Christelle Pouliquen-Calvez

Cartographies
Julie Bargain

Maquette et mise en page
Timothée Douy

Photographie de couverture
blvdone/Shutterstock.com

Contact
vanessa.girard@adeupa-brest.fr

Dépôt légal
3^e trimestre 2017

ISSN
1956-161X

Réf
17-110



AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE
18 rue Jean-Jaurès - 29200 BREST
Tél. 02 98 33 51 71

www.adeupa-brest.fr